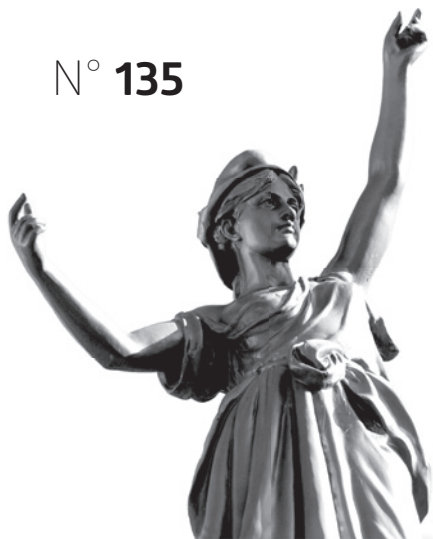




L'Écho du Tescou



Bulletin municipal d'information | Février 2019



Sommaire

Les vœux de la municipalité p 2
Comptes rendu des Conseil municipaux
20 nov. 2018 et 24 janv. 2019 p 5

Vie publique, sociale et économique

Actualités du CCAS p 10
Départ à la retraite de l'adjudant
de gendarmerie p 12
Adil du Tarn p 12
Rénovam p 14
Baisser notre empreinte Carbone. p 14
Comment passer votre info
d'événements ? p 15
La nécessité de stériliser les chats. p 16
Compteurs Linky p 16
Pépinière d'entreprises p 17
Centenaire de l'Armistice de 1918. p 18
Le label « Éco défis » p 19
Les Restos du Cœur p 19
La collecte des déchets p 20

Enfance

Réunion publique p 22
La salle jeunes est ouverte p 24

Culture

La place de la culture p 25
Des nouvelles de la bibliothèque p 26
Livres voyageurs p 27

Sports et loisirs

Secours Catholique p 28
Lieux de vie p 28
La maison de retraite p 29
L'EHPAD Petite Plaisance p 30
Le comité des fêtes p 31
La Fabrique éphémère p 31
Rives du Tescou Football Club p 32
Une Karavane passe p 32
Les Emeraudes p 33
Tescou en marche p 33
Lumen&Co p 34
Le Galetas p 34

Vie pratique

Agenda des manifestations p 36
État Civil et infos utiles p 37

4° de couverture Fête du court-métrage**L'Écho du Tescou n° 135**

Bulletin municipal de la Mairie de
Salvagnac - Parution trimestrielle
mairie.salvagnac@wanadoo.fr

Directeur de publication

Bernard Miramond

Les membres du comité

Régine Added, Mireille Brunwasser,
Georgette Gambazza Frédérique
Massat, Antoinette Pradier et
Bernard Villaret

Avec la participation**des secrétaires de Mairie**

Nicole Lutsen et Christelle Torente

Ont contribué à ce numéro

Caroline Bosco, Maryse Laur,
Yves Raymond et les équipes des
associations

Mise en page

Tim Bastian

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

La fin d'année a vu nos innombrables ronds-points se transformer en autant de forums politiques et sociaux. Là sont remis en question sur le terrain, les choix et le fonctionnement de plusieurs gouvernements successifs qui ont délaissé les inquiétudes de ceux qui ont à peine de quoi vivre, sans perspective de progrès économique, à qui on demande toujours plus avec moins de service en retour.

Finalement, c'est l'angoisse d'un futur sans perspectives pour soi-même et ses descendants, une société figée, l'injustice de classe et le manque de considération qui fait bouger les peuples.

Et aujourd'hui après tous ces blocages, nos technocrates parisiens redécouvrent les petits élus locaux, élus de terrain qui ont peut-être aussi des revendications et des propositions concernant le maintien des services publics, médicaux, du commerce, de la nécessité de mobilité et du développement numérique pour ne pas rester à l'écart du monde. La réalité de la misère des retraites agricoles ou de l'artisanat et du commerce.

Notre démocratie représentative demande certainement quelques adaptations pour mieux fonctionner, pour que chacun se sente écouté. Une proximité nécessaire avec les élus pour faire remonter les réalités du terrain. Et je ne suis pas sûr que la diminution des députés ou conseillers départementaux permette cette proximité dans des territoires élargis.

Mais parlons égoïstement de Nous – de Salvagnac –

De notre priorité depuis de nombreuses années concernant les écoles et le tissu associatif. C'est pourquoi je vais céder la parole à Mireille Brunwasser adjointe

chargée entre autres des écoles et à Olivier Lecomte pour le tissu associatif :

« 2018 a été une année bien remplie et souvent difficile. Difficile parce que notre mariage avec la Communauté d'Agglomération n'est pas toujours un mariage heureux. A l'Agglomération, je suis impliquée aux côtés de Bernard Miramond, dans des commissions qui traitent de l'avenir de l'école, de la restauration scolaire, de la jeunesse et de la culture, toutes ces questions qui, jusqu'avant la fusion étaient du ressort de la commune. A l'Agglomération, nous avons l'espace pour nous exprimer, faire des propositions, mais les décisions se prennent avec une telle lenteur que, par exemple, le changement d'un bloc porte d'entrée, à l'école maternelle, n'est toujours pas fait, alors que nous avons fourni plusieurs devis début septembre, que le froid s'engouffre dans la salle et que pour l'instant, l'inertie est la plus forte. C'est à force d'insistance, que malgré tout, des travaux ont été réalisés tel que le changement d'un premier ALGECO, le montage de 2 chapiteaux dans l'attente, depuis 3 ans, d'un véritable préau, la pose d'un nouveau revêtement de sol dans une grande partie de l'école, l'installation d'une cloison dans les WC des maternelles, l'achat d'un tableau... mais beaucoup reste encore à faire. J'en profite pour remercier les agents techniques, Alain et Laurent qui sont d'une efficacité remarquable, très souvent sollicités pour de nombreux travaux à l'école qu'ils réalisent au plus vite et vraiment au mieux. Le tableau n'est donc pas complètement noir. Au niveau de l'Agglomération, un groupe projet créé à notre initiative, va travailler pendant toute une année sur la restauration scolaire, avec comme objectif, la fourniture de produits lo-

caux, bio ou issus de l'agriculture raisonnée, avec le souci d'intégrer dans la démarche le commerce local. Ce groupe prendra aussi en compte les questions d'éducation au goût, au gaspillage, au tri des déchets, il intégrera dans sa réflexion les conditions d'accueil des enfants, tant sur le plan de l'espace, du bruit que de l'encadrement. Martine Faget, notre cuisinière et Etienne Vallon, parent d'élève à l'école de Salvagnac font partie de ce groupe qui a démarré son travail en septembre 2018. Parallèlement, un groupe expérimental va débuter en mars à Salvagnac, réunissant un représentant de toutes les parties prenantes de la restauration scolaire : commerçant, agriculteur, cuisinier, parent d'élève, enseignant, agent périscolaire, élu. Nous sommes aussi à l'origine d'une réflexion sur les rythmes de l'enfant, avec la présence d'une spécialiste qui est intervenue lors de plusieurs conférences. Elle a assuré des séances de travail dans les écoles avec les enfants et avec tous les partenaires de la communauté éducative. Il s'agissait pour nous de mettre dans nos priorités l'intérêt de l'enfant dans ce choix de semaine de 5 jours, de réfléchir à son mieux-être, à son épanouissement, à son équilibre, pour moins de fatigue, moins de décrochage au collège, moins de violence, moins d'agressivité. Nous avons compris que travailler sur les rythmes de l'enfant, c'est travailler sur un projet de société et le seul bémol à relever, c'est le manque de participation des parents d'élèves de l'école, comme la frilosité de certains enseignants. Notre persévérance devrait permettre à chacun d'entrer dans la concertation et le dialogue. Concernant la jeunesse, nous proposons actuellement à l'Agglomération de nous entourer du point de vue d'une universitaire toulousaine qui consacre son travail et ses recherches à la jeunesse. Elle épaula de nombreuses collectivités comme la mairie de Toulouse notamment. Nous estimons nécessaire, avant toute démarche, de

vérifier que notre représentation de la jeunesse correspond bien à sa réalité. A l'Agglomération, la commission culture s'est essentiellement concentrée sur l'archéo-site de Montans et les bibliothèques. Le conseil municipal de Salvagnac a voté, lui, pour un partenariat avec la Scène Nationale d'Albi, sous une forme un peu différente de ce qui avait existé il y a quelques années. Dans ses grandes lignes, la proposition comporte 2 sorties en bus au Grand Théâtre d'Albi ou seul le billet d'entrée sera à la charge des spectateurs à un tarif préférentiel, 1 spectacle à destination des scolaires et 2 spectacles proposés à Salvagnac, sachant que nous pouvons choisir entre du cirque, du théâtre, de la musique, de l'humour, de la danse et qu'autour des sorties à Albi, la visite du théâtre et la rencontre avec les artistes peuvent être intégrées.

2019 s'annonce donc très dense, avec tous les projets engagés dans la commune et avec l'Agglomération. Mais Salvagnac avance et se construit d'autant mieux que ses habitants prennent part à son essor. Les réunions organisées avec les enfants, comme celles avec les habitants qui ont travaillé sur le cœur de village en témoignent. Ce qui se passe dans notre commune n'empêchent pas l'aigreur, la frustration, et un sentiment d'injustice de gagner du terrain. 26 personnes multimilliaires ont un patrimoine égal à celui de la moitié de l'humanité. Le patron de Dassault Systèmes touche un revenu mensuel d'1 million 775 000€. Pendant ce temps, 1 agriculteur se suicide en France tous les deux jours, la SNCF, les hôpitaux ne sont pas en reste, le réchauffement climatique et la destruction du vivant nous menacent. Si l'autorité publique ne décide pas d'une politique sociale juste, d'une politique écologique responsable, d'une politique économique qui ne domine plus toutes les autres, la seule transformation de nos habitudes individuelles n'y suffira

pas, elle y participera sûrement mais modestement. A notre échelle, nous voulons associer les habitants au destin de la commune, aux projets prudents et audacieux que nous menons. La fraternité inscrite au fronton de la mairie, constitue comme la liberté et l'égalité les principes de notre république mais aussi son horizon. Plus que jamais, il nous faut rester unis et solidaires, dialoguer et éviter les colères populistes, celles qui réclament des services publics et refuse l'impôt, celles qui accusent les pauvres, les chômeurs, les migrants, les enfants en échec scolaire, alors que les adversaires ne sont pas en réalité les plus pauvres que soi. Nous sommes persuadés qu'ensemble, nous pouvons surmonter l'adversité et les difficultés. Nous sommes convaincus que l'autre est une nécessité vitale, notre voisin, notre collègue, celui qui vient de s'installer au village, en un mot, notre alter ego, et cela, dans le cadre collectif d'une société libre et démocratique.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, une très bonne année 2019. »

Mireille Brunwasser

L'activité de notre commune rurale est bien sûr constituée d'un tissu économique et de service indispensables à la population. Mais la qualité de vie de notre village dépend beaucoup de sa vie associative. Nous avons sur la commune 25 associations dans des domaines très variés tels que le sport, la culture, les festivités, les services à la personne ou autres.

Toutes ces associations fonctionnent grâce à l'investissement de nombreux bénévoles qu'on retrouve parfois dans plusieurs d'entre elles.

Le rôle de la municipalité vis-à-vis des bénévoles c'est de vous écouter, de vous accompagner, de vous aider, par la mise à disposition de locaux, de matériels, d'infrastructures sportives, d'espaces publics, de personnel, par l'entretien et rénovation des infrastructures (r^e

phase de travaux à l'espace culturel), financièrement par le biais de subventions (20000 € en 2018) et de favoriser la communication entre les associations et nos concitoyens (forum des associations, l'écho du Tescou).

Ce qui a été fait depuis de nombreuses années est bien mais nous avons encore des idées voire des projets d'aménagements notamment la 2^e phase de travaux à l'espace culturel, la création d'un local de stockage et d'un terrain de pétanque abrité dans le prolongement de la salle, un parcours de bi-cross, un city parc, un court de tennis... Tout ceci par étapes et en gérant les priorités

Nous devons aussi accompagner les évolutions d'organisation notamment avec la communauté d'agglomération (bibliothèque, terrain de sport).

Nous devons dans l'intérêt de tous, progresser encore dans la communication de façon à ce que les bénévoles investis dans leur passion connaissent le meilleur succès dans ce qu'ils entreprennent avec l'installation d'un panneau d'affichage électronique et la mise en place d'un mailing d'informations associatives...

Je souhaite qu'en 2019 nous, élus, quelques soient nos sensibilités, gardions le même souci d'accompagnement des bénévoles dans leurs projets et je souhaite à tous les membres associatifs un succès grandissant dans les actions que vous entreprendrez. »

Olivier Lecomte

Voilà, je ne reviendrais pas sur les travaux réalisés en 2018 avec notamment la traversée du village et la réalisation de l'assainissement sur la partie sud du village, rue du Solhelat, ainsi que la rénovation de l'ancienne école des garçons, (ancien presbytère) aujourd'hui nouvel espace culturel. Les travaux se poursuivent en 2019 avec l'aménagement intérieur.

Nous sommes inscrits dans le programme de rénovation des bourgs centre porté par l'Agglomération Gail-lac-Graulhet avec l'aide de la Région. Dans la continuité des rencontres que nous avons eu avec vous concernant ce projet lors de réunions publiques en présence de Monsieur Fabien Fenestre, le C.A.U.E. va travailler à la concrétisation de ce projet : sol de la halle, des allées Jean Jaurès, trottoirs etc.

En 2019, nous allons poursuivre notre programme de maintien du commerce et de service à la personne. Notre dentiste le Docteur Cormenier a réussi son installation, il a racheté le bâtiment et est maintenant propriétaire de son cabinet. Mais comme à Salvagnac, il se passe toujours quelque chose : pour éviter la fermeture d'un nouveau commerce, nous avons racheté le café des sports sur les allées Jean Jaurès, qui allait être vendu pour être transformé en appartement. Nous préparons sa réouverture après mise aux normes au printemps prochain.

Les travaux de la déchetterie devaient débuter cette année. Le permis de construire est à l'instruction, c'est un service nouveau et nécessaire pour notre territoire et notre planète.

Et dans les bonnes nouvelles : en 2019, nous verrons baisser le prix de l'eau ainsi que l'abonnement de près de 15 %.

Nous n'avons pas augmenté le taux des impôts en 2018 pas plus que depuis près de 10 ans et nous essaierons de continuer de la sorte pour le budget 2019.

Cette nouvelle année débute aussi par une nouvelle vie pour certains d'entre nous :

Toujours dans le commerce M et Mme MASSOT vont prendre leur retraite. Il se murmure que Christine MAURUC, leur voisine, gérante du Vival reprendrait ce commerce de Papeterie Journaux Tabac. Merci M. et Mme MAS-

SOT pour votre disponibilité presque 365 jours par an, profitez longtemps de cette nouvelle vie.

Depuis bien moins longtemps (4 ans) l'Adjudant Christian GUIRAUD dirigeait la Brigade de Gendarmerie de Salvagnac, je tiens à le saluer et à le remercier pour son efficacité, son sérieux et sa discrétion dans le travail. Et je voudrais saluer, au nom de tous les salvagnacois et salvagnacoises souhaiter la bienvenue à l'Adjudante Sylvie ROBIN qui va assurer le commandement de la Gendarmerie. Bienvenue à Madame et merci Monsieur.

Et puis un autre pilier de notre communauté salvagnacoise va faire valoir ses droits à la retraite Nicole LUTSEN, notre secrétaire de mairie nous quitte. Venue de sa Normandie natale, il y a 18 ans, recrutée par mon prédécesseur Bernard BOULZE, elle a su se faire apprécier de tous et je suis heureux d'avoir travaillé avec elle pendant tout ce temps. Merci Nicole au nom de tous nos concitoyens pour le travail accompli et pour m'avoir supporté pendant tout ce temps. Vous allez nous manquer mais nous aurons le temps de nous épancher sur nos souvenirs lors d'une petite fête en votre honneur le 21 février prochain.

D'autres arrivent, notre population continue d'augmenter selon la source de l'I.N.S.E.E. et c'est une chance. D'autres voient le jour sous nos cieux, 13 naissances en 2018 : bonnes et longues années à ces nouveaux salvagnacois. Ils sont l'avenir de notre communauté et c'est pour eux que nous devons continuer la construction de cette société, ouverte, attentive, respectueuse et bienveillante que nous souhaitons tous.

Bonne année à toutes et à tous, à chacun d'entre vous et que nos puissions toujours être les acteurs de notre avenir et en être fier.

Merci

Réunion du Conseil municipal

du mardi 20 novembre 2018

L'an deux mille dix-huit, mardi vingt novembre à 20h30 les membres du Conseil Municipal de la commune de SALVAGNAC proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations du 23 mars 2014 se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal de la mairie sur convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire conformément aux articles. L121-10 et L 122.5 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents :

M. MIRAMOND Bernard
M. LECOMTE Olivier
Mme LAGARRIGUE Christel
M. BALARAN Roland
Mme BRUNWASSER Mireille
Mme ADDED Régine
Mme HUAN-JAUSSAUD Marie
Mme MASSAT Frédérique
M. SEGUIGNES Yannick
Mme PRADIER Antoinette
M. RAYMOND Yves

Procurations :

M. Boulze Bernard
à M. Raymond Yves

M. VILLARET Bernard
à Mme Massat Frédérique

M. GERAUD Yves
à M. BALARAN Roland

Secrétaire de séance :

Mme Frédérique MASSAT

PRÉALABLE

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 12 septembre 2018
Approuvé à l'unanimité

DÉLIBÉRATIONS

1 | Rapport de la CLECT et évaluation des charges transférées

M. Bernard Miramond détaille ce rapport. La commune de Salvagnac reverse la somme de 174 € par habitant à la communauté d'agglomération (CA) soit 213 472 € au total. Le comparatif entre des communes de taille équivalente avec école comme la nôtre révèle des disparités au niveau des attributions de compensation. Ces montants ont été fixés une fois pour toutes sur des bases qui ne sont plus d'actualité et des élus estiment que le principe d'équité n'est pas respecté.

Le transfert de compétence des médiathèques à la CA entraîne une charge supplémentaire à verser pour un montant de 3 429 €. Dorénavant, la bibliothèque de Salvagnac pourra obtenir des prêts de livres auprès des bibliothèques de Graulhet et de Gaillac.

Vote : 9 abstentions, 5 pour

2 | Point sur les dossiers de subventions de « l'ancien presbytère » et du « café des sports »

La première phase des travaux de l'ancien presbytère est pratiquement terminée.

Coût : 111 365,62 € HT

Subvention du Conseil Régional : 20 155 €

Subvention du Conseil Départemental : pas encore notifiée mais devrait s'élever à 8 096 €

Subvention de l'État : 25 000 €

Subvention de la CA : 18 326 € (liée aux économies d'énergie)

Reste à charge à la commune : 38 975,34 € + TVA = 56 685 €

La suite des travaux consistera à réaménager l'intérieur du bâtiment.



► 3 | Projet d'acquisition d'un immeuble Allées Jean Jaurès

Il s'agit de l'immeuble à côté de l'ancien café des sports. Un projet d'aménagement sera à l'étude, un commerce pourra s'installer en rez de chaussée.

Achat et demande subvention : *adopté à l'unanimité*

4 | Adhésion au syndicat mixte d'adduction d'eau potable du Gaillacois au 1^{er} janvier 2019 et dissolution à la même date du SIAEP de la Moyenne Vallée du Tarn et adhésion à la compétence « à la carte » (DECI) défense extérieure contre l'incendie.

Ce changement a lieu en anticipation un an avant l'obligation de fusion. Réflexion en cours pour savoir si ce syndicat va s'occuper également de l'assainissement

Adopté à l'unanimité

5 | Demande de l'autorisation de stationnement d'un taxi

C'est la Commission Locale des Transports Publics Particuliers de Personnes qui se réunit et statue selon l'article D3120-21 du code des transports. En cas d'avis favorable, la commune peut alors délivrer un nouvel arrêté autorisant le candidat taxi à exercer.

M. le Maire nous informe qu'il donnera un avis favorable à l'installation d'un 3^e taxi à Salvagnac.

6 | Location de La Guinguette

Un bail sera signé avec l'actuel locataire pour un loyer annuel de 6 000 €.

La mairie n'effectuera pas de travaux supplémentaires dans ce bâtiment

7 | Orientation du PADD du PLUI

Projet d'aménagement de développement durable du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI).

Le PLU a été validé en 2013. La commune va passer au PLUI : une réunion publique aura lieu à Salvagnac pour consulter les cartes le 6 décembre à 20h30 salle Caraven Cachin.

Nouveautés : La zone A1 est supprimée, ce qui permettra l'extension de toute habitation en zone agricole.

Les « dents creuses » restent constructibles en zone urbanisées.

Dans un an, 2^e PLUI avec la communauté d'agglomération

Vote : 13 pour, 1 abstention

8 | Convention avec l'association des maires et des élus locaux du Tarn relative à la mise en place d'un délégué mutualisé à la protection des données (DPD/DPO)

Il faut que chaque commune désigne un délégué. L'association des maires propose de le mutualiser pour une contribution de 280 € la 1^{re} année et 196 € les années suivantes.

Adopté à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES

1 : Scène Nationale d'Albi : la commission culture propose un partenariat avec le théâtre d'Albi. Pour un montant minimal de 3 000 € par an, il sera possible d'accueillir trois spectacles par an à Salvagnac ainsi qu'une représentation à l'école de la commune. L'équipe de la Scène d'Albi prend en charge toute l'organisation, l'accueil des artistes et la mise en place de la scénographie, la billetterie (Autour de 7 € l'entrée pour les adultes, 6 € pour les enfants). Tarifs préférentiels pour les spectacles programmés à Albi avec possibilité d'organiser un transport collectif

Adopté à l'unanimité

2 : Cabinet dentaire : la vente est en cours de signature pour un montant de 83 610 €

3 : Point sur les travaux et travaux de voirie : les revêtements sont en cours. Tout ce qui était prévu dans l'enveloppe sera fait.

Le marquage au sol de la traversée du village a été réalisé courant novembre.

Travaux en cours aux ateliers municipaux.

Agrandissement du cimetière : il faut reborner le terrain.

Installation de 2 chapiteaux dans la cour de l'école mercredi 28 novembre

Remplacement de 2 modules Algéco à l'école le 5 décembre et courant décembre

4 : Point sur le personnel communal

Le contrat d'un employé municipal n'ayant pas été renouvelé, la commune compte embaucher un nouvel agent ayant des compétences en espace vert ou étant intéressé par cette formation.

Il faut prévoir dans le prochain budget l'achat d'une camionnette à plateau

5 : Départ à la retraite de Mme Nicole Lutsen le 1^{er} mars 2019.

Elle devrait être remplacée par Mme Christelle Torenté

TOUR DE TABLE

_ **M. Y. Séguignes** : Prochaine réunion d'économie solidaire le 7 décembre 2018 à la salle Caraven Cachin sur le thème « du champ à l'assiette »

_ **Mme M. Brunwasser** : Le 28 novembre 2018 à la salle Caraven Cachin conférence de Mme Claire Leconte chercheur sur le thème des rythmes biologiques. Elle interviendra à l'école le 29 dans les classes où l'enseignant-e le souhaite puis rencontrera à tour de rôle l'après-midi les enseignants, le personnel périscolaire et les parents. Le lendemain, elle poursuit ses conférences à Senouillac puis à la communauté d'agglomération. Elle sera accompagnée par une spécialiste des rythmes biologiques japonaise.

_ **Mme F. Massat** : L'association qui gère la salle des jeunes a démarré son activité depuis le 11 novembre.

Le projet Bicross est à l'étude.

Un devis a été demandé par Monsieur O. Lecomte pour un city Park (possibilité d'obtenir des subventions de l'Europe et de la région)

Le marché de Noël aura lieu le dimanche 16 décembre.

_ **M. Y. Raymond** : La toile de Dèze sera reprise pour rénovation fin février 2019. Les financements sont obtenus. Propose de mettre à l'ordre du jour la réfection de la salle Caraven Cachin

M. le Maire lève la séance à 23h.

B. MIRAMOND

SITE INTERNET DE SALVAGNAC

www.salvagnac.fr

Une adresse à retenir :

Vous pouvez retrouver un grand nombre de publications de l'Écho du Tescou dont les derniers numéros **EN COULEUR** sur le site internet de la mairie ainsi qu'une foule de renseignements utiles sur la vie du village, la vie associative, les manifestations culturelles ou sportives au sein du village !



Réunion du Conseil municipal

du jeudi 24 janvier 2019

sous réserve d'approbation
par le prochain conseil

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-quatre janvier à 20h30 les membres du Conseil Municipal de la commune de SALVAGNAC proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations du 23 mars 2014 se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal de la mairie sur convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire conformément aux articles. L121-10 et L 122.5 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents :

M. MIRAMOND Bernard
M. LECOMTE Olivier
Mme LAGARRIGUE Christel
M. BALARAN Roland
Mme BRUNWASSER Mireille
Mme ADDED Régine
Mme HUAN-JAUSSAUD Marie
Mme MASSAT Frédérique
Mme PRADIER Antoinette
M. RAYMOND Yves
M. Bernard BOULZE
M. VILLARET Bernard

Absents :

M. SÉGUIGNES Yannick
Mme GERMA Candie
M GERAUD Yves

Procurations :

M. SÉGUIGNES Yannick à Mme BRUNWASSER Mireille

Secrétaire de séance :

Mme MASSAT Frédérique,
M. VILLARET Bernard
Mme Christelle TORENTE
Mme Nicole LUTSEN

PRÉALABLE

M. Bernard Miramond rend hommage à Mme Nicole Lutsen, secrétaire de mairie depuis 18 ans à la mairie de Salvagnac qui s'apprête à prendre la retraite le 1^{er} mars 2019. M. Bernard Boulze, qui l'avait embauchée lors de son mandat de maire, confirme l'efficacité et la compétence de Mme Lutsen dans son travail pour la commune et lui souhaite un bon départ à la retraite. L'ensemble du conseil municipal et des employés communaux fêtera son départ jeudi 21 février à 19h à la salle Caraven Cachin.

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 20 novembre 2018

Approuvé à l'unanimité

DÉLIBÉRATIONS

1 | Engagement des dépenses 2019

Il y a nécessité d'engager certaines dépenses d'investissement sans attendre le vote du budget primitif 2018 ni pouvoir dépasser 25 % du budget de l'année précédente.

Voté à l'unanimité

2 | Réaménagement du temps de travail administratif à partir du 1^{er} mars 2019

Mme Christelle Torenté est prête à remplacer Mme Nicole Lutsen à son départ à la retraite. La charge de travail a baissé depuis le transfert de compétences à la communauté d'agglomération. A partir de février, la mairie perd le suivi de la cantine et en 2020 la gestion de l'assainissement. Mme Mireille Brunwasser propose d'augmenter le nombre d'heures de Mme C. Torenté de 28 à 35 heures puis de faire le point dans un ou deux mois pour évaluer s'il est nécessaire d'ouvrir un autre poste de secrétariat à temps partiel. Pour les congés, il est possible de faire appel à un service de remplacement.

M. Bernard Miramond tient à proposer un service public de qualité pour suppléer à la dématérialisation des services, apporter une aide à ceux qui sont encore réfractaires à l'utilisation de l'informatique.

Les horaires d'ouverture de la mairie vont évoluer en février 2019.

M. B. Boulze propose l'ouverture le mercredi après-midi ainsi qu'une embauche sur un mi-temps au service technique : M. B. Miramond confirme qu'un poste à temps plein est en cours de recrutement, la mairie recherche un technicien spécialisé en espace vert ou prêt à se former. Trois entretiens d'embauche ont déjà été réalisés.

3 | Virement excédent du budget assainissement vers le budget de la commune

En avril 2018, le budget autonome d'assainissement a été voté en conseil municipal avec des excédents d'investissement (91 379.41 €) et de fonctionnement (88 944.50 €) qui étaient prévus pour une remise en état général du système d'assainissement et d'épuration tel que prévu par le BET. Ces travaux ont été réalisés en grande partie. M le Maire propose de reverser une partie de ces excédents sur le budget communal, tout en gardant la réserve nécessaire à l'achèvement du programme. En 2020, l'assainissement sera géré par Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet. (Loi N.O.T.R.E.)

Le comptable du trésor valide le transfert d'un montant de 50 000 euros sur le budget communal à condition d'effectuer ces travaux.

Voté à l'unanimité

4 | Aménagement centre du village et CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement)

La communauté d'agglomération est éligible à la demande de subvention pour la revitalisation des centres bourgs. Pour compléter le travail déjà réalisé à partir des propositions de M. F. Fenestre et des réunions publiques, la mairie prévoit de commander une étude au CAUE centrée sur la réfection du sol de la halle de la mairie, les allées Jean Jaurès, les trottoirs, les espaces verts, les escaliers montant vers l'église...

Au final, la communauté d'agglomération financera les études d'architectes nécessaires pour les demandes de subvention.

Voté à l'unanimité

5 | Travaux divers-Réaménagement de la salle Caraven Cachin

Un groupe d'élus a revisité les salles du bas du château qui sont en excellent état. M. B. Miramond propose de demander à la communauté d'agglomération de pouvoir les

investir pendant les éventuels travaux salle Caraven Cachin afin de continuer à disposer d'une salle communale de bonne taille.

Adopté à l'unanimité

6 | Désignation des délégués au SMAEPG (Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable du Gaillacois), nouveau syndicat des eaux après la fusion des Syndicats de Rabastens, du Gaillacois et de Vieux

2 délégués : M. B. Miramond et M. Y. Géraud

2 suppléants : M. B. Boulze et M. O. Lecomte

Voté à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES

1 : Déploiement des compteurs Linky :

Une information sera diffusée dans le prochain Echo du Tescou. Enedis assurera une permanence pour répondre aux questions, sur rendez-vous, le mercredi 20 février 2019 de 9h à 12h30 à la mairie

2 : École des Barrières

Le hangar reste la propriété de la mairie. Les services techniques de la communauté d'agglomération viennent d'y poser un portail, équipement dont le financement était prévu dans le budget précédent. Le bâtiment de l'école des Barrières reste vacant au départ du conservatoire de l'outillage et nécessite de gros travaux de rénovation et de mise aux normes avant d'être réutilisé en tant que salle communale ou remise en location.

3 : Grand débat national

M. le Maire a ouvert un cahier de doléance mais n'organisera pas de débat public. Il rappelle que chaque élu, chaque citoyen peut organiser un débat en respectant le cahier des charges publié par la préfecture. La salle Caraven Cachin peut être mise à disposition d'un éventuel organisateur sur réservation dans les conditions habituelles à la mairie.

TOUR DE TABLE

› M. B. Miramond informe de la vente d'un lot au lotissement à un jeune couple avec un enfant.

Rappelle que la Fête de la Ste Barbe des pompiers de Salvagnac aura lieu le 16 février à 18h30 à la salle Caraven Cachin et y convie tous les conseillers municipaux.

› Mme M. Brunwasser intervient toujours en commission à la communauté d'agglomération pour une restauration scolaire de qualité et notamment pour maintenir certains achats pour la cantine de l'école de Salvagnac chez les commerçants du village au lieu de valider des achats groupés hors secteur.

› M. B. Villaret signale que la mousse sur les trottoirs les rend glissants et dangereux à cela s'ajoute les nombreuses déjections de pigeons.

M. B. Miramond informe qu'il est prévu d'acheter un Karcher à eau chaude pour cet entretien.

› Mme A. Pradier : La porte de l'église a gonflé et devient difficile à ouvrir.

M. R. Balaran va s'en occuper ainsi que de l'accès handicapé.

› M. B. Boulze réclame des balustrades sur les accès handicapés et de modifier certains accès jugés dangereux pour le public

› Mme F. Massat : Prévoir l'achat de la balançoire sur le terrain de jeux du Jardin du couvent

Mettre en place une newsletter pour améliorer la communication sur la commune : M. O. Lecomte fait des devis pour l'installation d'un écran électronique de diffusion sur la commune pour compléter les moyens à notre disposition. Réfléchir à une inscription de la commune sur une plateforme d'auto partage

› M. Y. Raymond nous informe des excellents résultats du Dragon Basket Club Salvagnacois.

M. le Maire lève la séance à 23h15.

VIE PUBLIQUE, SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

Actualités du CCAS

Le marché de Noël

Une réussite ! Grâce à la généreuse participation de la Communauté anglaise salvagnacoise et des exposants, il a été reversé 663 € dans la caisse du CCAS. Merci à tous et, nous l'espérons, à Noël prochain. Quand au Père Noël, il a promené autour du village plus de 150 enfants !

En cette fin d'année 2018, les 81 habitants de 80 ans et plus inscrits sur les listes électorales ont reçu le traditionnel colis de Noël.

Un grand remerciement à l'association les amis de la belote pour le financement de l'installation des illuminations sur le village !

Ce qui change avec le prélèvement à la source

Certains revenus de remplacement (indemnités journalières, pension d'invalidité...) versés par l'Assurance Mala-

die sont soumis à l'impôt sur le revenu. Dès janvier 2019, avec le prélèvement à la source, l'Assurance Maladie appliquera le taux de prélèvement communiqué par l'administration fiscale sur le montant à payer aux assurés.

Un nouveau site pour déclarer ses frais de transports en ligne

Avec MRS (Mes Remboursements Simplifiés), l'Assurance Maladie innove pour simplifier et accélérer les démarches de remboursement des frais de transport en véhicule particulier des assurés, suite à une prescription médicale*.

Comment fonctionne MRS ?

MRS est un formulaire simplifié accessible en ligne sur le site www.mrs.beta.gouv.fr, qui permet aux assurés de déclarer leur frais de déplacement en véhicule particulier de façon dématérialisée.

Simple : En 3 clics, la demande de remboursement est faite. Une photo ou un scan de la prescription médicale de transport et des justificatifs (tickets de parking, bus, péage...) suffit.

Économique : Plus besoin de compléter de formulaire papier, plus de frais d'affranchissement et aucune retenue de franchise médicale sur chaque transport.

Rapide : Si les documents sont conformes, le remboursement se fait en moins de 7 jours.

Comment choisir sa complémentaire santé ?

Pour les bénéficiaires de la CMU-C

La couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C) peut être gérée par la CPAM ou par un organisme complémentaire habilité, inscrit sur une liste agréée établie par le Fonds CMU. Les prestations accordées au titre de la CMU-C sont identiques, quel que soit l'organisme choisi.

L'assuré peut choisir librement son organisme complémentaire à l'occasion de sa demande de CMU-C, en complétant le formulaire S3711. Si aucun choix n'est indiqué, la CPAM sera désignée comme organisme CMU-C. Si l'assuré a déjà une complémentaire santé gérée par un organisme agréé, il doit le mentionner pour faire évoluer son contrat en CMU-C. Par contre, si l'assuré a déjà un contrat auprès d'un organisme qui ne figure pas sur la liste des organismes agréés, il doit le résilier et choisir un organisme agréé afin de ne plus avoir de cotisation à payer.

Après acceptation de sa demande, la CPAM adresse une attestation de droits à la CMU-C à l'assuré l'invitant à mettre à jour sa carte Vitale. Ses droits sont ainsi ouverts pour un an, à compter du 1er jour du mois suivant la date de décision de la CPAM.

Pour les bénéficiaires de l'ACS Afin de bénéficier de l'aide au paiement d'une complémentaire santé (ACS), l'assuré doit choisir un organisme habilité à proposer des contrats de complémentaire santé spécifiquement dédiés, parmi les 11 offres de la liste établie par l'État. Chacune d'elles propose trois niveaux de garanties, allant de la couverture la plus simple à la plus complète, au meilleur rapport qualité/prix. Pour trouver la complémentaire santé qui lui convient le mieux, l'assuré peut utiliser le comparateur d'offres sur le site Info ACS. Si l'assuré a déjà une complémentaire santé auprès d'un organisme agréé, il peut faire évoluer le contrat en cours vers un des contrats sélectionnés de la liste. Par contre, si l'assuré a déjà un contrat auprès d'un organisme qui ne figure pas sur la liste des

organismes agréés, il doit le résilier et choisir une nouvelle offre parmi celles proposées sur la liste.

Après acceptation de sa demande, l'assuré dispose d'un délai de six mois pour choisir son organisme complémentaire et lui remettre son attestation-chèque.

Découvrez le Dossier Médical Partagé (DMP)

Le DMP, la mémoire de votre santé Gratuit et confidentiel, conserve précieusement les données personnelles de santé en ligne : traitements, résultats d'examen, pathologies et allergies...

Il permet de partager ces informations avec son médecin traitant et tous les professionnels de santé de son choix, même à l'hôpital. Pratique pour une prise en charge efficace, notamment en cas d'urgence !

Un dossier confidentiel, sécurisé et à la main du patient, l'accès au DMP est hautement sécurisé. À part le patient, seuls les professionnels de santé autorisés peuvent le consulter : le patient peut ajouter ou masquer un document, en gérer les accès (bloquer un professionnel de santé, supprimer une autorisation...) et reste libre de demander, à tout moment, la fermeture de son DMP.

Comment créer son DMP ?

Avec sa carte Vitale, chaque personne bénéficiant d'un régime de sécurité sociale peut créer un DMP en pharmacie, auprès d'un conseiller de son organisme d'assurance maladie, ou directement en ligne sur le site www.dmp.fr

Comment consulter et alimenter son DMP ?

Le DMP est accessible à tout moment depuis le site www.dmp.fr ou via l'application DMP, disponible sur smartphone et tablette.

Le patient peut y consulter ses informations de santé, visualiser les actions réalisées sur son DMP, en gérer les accès et l'enrichir en y ajoutant les données utiles à son suivi médical.

Remboursements des préservatifs masculins

Cette prise en charge par l'Assurance maladie, entrée en vigueur le 10 décembre 2018, concerne uniquement les préservatifs de la marque EDEN, fabriqués par le laboratoire Majorelle. Les hommes comme les femmes pourront se les procurer en pharmacie, sur présentation d'une prescription d'un médecin ou d'une sage-femme. Les préservatifs seront remboursés à hauteur de 60% sur la base d'un prix de vente s'élevant à 1,30 euro la boîte de 6, 2,60 € la boîte de 12 et 5,20 € la boîte de 24.



Départ à la retraite de l'adjudant de gendarmerie Christian Guiraud à Salvagnac, lundi 17 décembre 2018



Acheter, construire, rénover un logement bien à vous ? Les + d'un conseil à l'ADIL du Tarn

Un diagnostic financier qui tient compte de l'ensemble des dépenses : mesurer l'impact du projet sur votre budget en intégrant les frais annexes liés à l'achat (impôts et taxes, charges, entretien...)

+

Un plan de financement qui prend en compte l'ensemble des aides mobilisables : le Prêt à taux (PTZ), le prêt Action Logement, le Prêt d'Accession Sociale (PAS), les prêts ou aides de collectivités locales, les aides de la CAF, les subventions, les prêts pour les travaux de rénovation énergétique...

+

Des conseils juridiques sur tous les aspects du projet : sur les contrats de prêts, de vente, de construction, d'entreprise, le droit patrimonial, la protection de la famille...

+

Des conseils sur le projet à court, moyen et long terme : sur la copropriété, la maison individuelle ou la construction, les assurances, les responsabilités, les diagnostics techniques, la réalisation de travaux, les possibilités de financement...

=

Un service objectif, gratuit et personnalisé pour devenir propriétaire en toute sécurité. Toutes les clefs pour réussir votre projet d'accession !

L'ADIL du Tarn est également partenaire du programme "FAIRE AVEC". Dans le cadre de travaux d'amélioration,

renseignez-vous sur toutes les aides mobilisables, notamment en matière de rénovation thermique : crédits d'impôts, subventions de l'ANAH, éco-PTZ, prêt travaux d'Action Logement, de la CAF, Certificat d'Économie d'Énergie, Eco-chèque de la Région, aide des collectivités locales...

Ces aides, nombreuses, répondent à des caractéristiques précises : conditions de ressources, gain énergétique, bouquet de travaux, qualification des artisans...

L'ADIL vous oriente vers les structures locales qui accompagnent les ménages.

L'ADIL du Tarn réunit l'État, les collectivités locales, Action Logement, les organismes d'intérêt général, les professionnels publics et privés concourant au logement et les représentants des usagers.

Contact :

Résidence Leclerc - 3 Boulevard Lacombe

05.63.48.73.80 - adil81@wanadoo.fr

de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30 (16 h 30 le vendredi)
Sur RDV du lundi au vendredi

www.adiltarn.org

L'ADIL du Tarn assure des permanences à: Carmaux, Castres, Gaillac, Graulhet, Lavaur, Mazamet et Saint-Sulpice. Vous pouvez consulter le calendrier de nos permanences sur notre site à l'adresse suivante :

www.adiltarn.org/nous-contacter-nos-permanences.html



n° 3 / 2019

... Actu de la semaine ...

PRIME À LA CONVERSION DE CHAUDIÈRE**OU « CHAUDIÈRE À 1 € »**

Le secteur du logement consomme une part importante des énergies, et le chauffage est le premier poste de consommation énergétique des ménages. Pour répondre au besoin de la transition énergétique, une prime à la conversion des chaudières est mise en place.

Cette prime, cumulée avec d'autres dispositifs financiers ou fiscaux, permet de mieux financer le changement de chaudière. Il convient de se renseigner en amont de son projet, car les demandes doivent intervenir avant la signature des devis. Le montant de la prime varie en fonction du revenu de référence figurant sur l'avis d'imposition 2018. A titre d'exemple, le tableau ci-dessous reprend les principaux dispositifs de financement :

⇒ **Chaudière fioul / gaz / charbon (hors condensation) vers :**

	Ménages très modestes Anah	Ménages modestes Anah	Autres ménages
Revenu fiscal de référence	1 pers. : RFR < 14 790 € 2 pers. : RFR < 21 630 € 3 pers. : RFR < 26 013 € 4 pers. : RFR < 30 389 €	1 pers. : RFR < 18 960 € 2 pers. : RFR < 27 729 € 3 pers. : RFR < 33 346 € 4 pers. : RFR < 38 938 €	
Chaudière biomasse classe 5 PAC air/eau ou eau/eau PAC hybride Système solaire combiné	+ 4 000 € (CEE) + 50 % du coût HT du matériel et pose – ANAH HM Agilité + CITE 30 %	+ 4 000 € (CEE) + 35 % du coût HT du matériel et pose – ANAH HM Agilité + CITE 30 %	2 500 € (CEE) CITE 30 %
Raccordement à un réseau de chaleur	700 € (CEE) + 50 % du coût HT du matériel et pose – ANAH HM Agilité + CITE 30 %	700 € (CEE) + 35 % du coût HT du matériel et pose – ANAH HM Agilité + CITE 30 %	450 € CITE 30 % (hors main d'œuvre)
Chaudière gaz THPE (etas ≥ 92 %)	1 200 € (CEE) + 50 % du coût HT du matériel et pose – ANAH HM Agilité + CITE 30 %	1 200 € (CEE) + 35 % du coût HT du matériel et pose – ANAH HM Agilité + CITE 30 %	600 € (CEE) CITE 30 %

⇒ **Poêle charbon vers :**

Poêle biomasse FV7	800 € (CEE) + 50 % du coût HT du matériel et pose – ANAH HM Agilité + CITE 30 %	800 € (CEE) + 35 % du coût HT du matériel et pose – ANAH HM Agilité + CITE 30 %	500 € (CEE) CITE 30 %
---------------------------	--	--	--------------------------

CITE : Crédit d'Impôt Transition Énergétique

CEE : Certificat d'Économie d'Énergie, à demander auprès des fournisseurs d'énergie ou des artisans partenaires

ANAH HM Agilité : subventions à solliciter via : monprojet.anah.gouv.fr

Source : arrêté du 31 décembre 2018

D'autres aides existent, pour compléter le financement, n'hésitez pas à vous renseigner.

Réalisé le 25 janvier 2019

Rénovam

votre service local pour la rénovation de votre logement

Bientôt 2 ans que Rénovam accompagne les ménages de la communauté d'agglomération dans leur projet de travaux, et les aide à se poser les bonnes questions pour réaliser des économies d'énergie. Un exemple ?

Mme XXX vivait dans une maison de 1900, non isolée et chauffée tout électrique. Elle souffrait du froid, de l'humidité... sans parler des factures ! Vivant seule et retraitée, elle avait du mal à imaginer réaliser des travaux toute seule.

Rénovam l'a accompagnée : après une visite à domicile et une étude thermique, les travaux les plus pertinents ont été ciblés. Mme XXX a choisi quels travaux réaliser après avoir reçu un conseil complet. Toutes les subventions ont été envisagées pour lui établir un plan de financement qu'elle puisse assumer.

Finalement, 15 000€ de travaux ont été réalisés (isolation du toit et des murs par l'extérieur, changement de fenêtres, ventilation). Grâce aux différentes subventions (12 400€ dont 2 250€ de l'agglomération), Mme XXX n'a eu à sa charge que 2 600€.

Son logement est aujourd'hui plus confortable, plus sain et plus économe. Même sa valeur immobilière a augmenté !

Partez du bon pied dans votre projet en faisant appel aux conseillers Rénovam, contactez sans attendre la plateforme pour toute question :

05 63 60 16 80

renovam-renovation-energetique.fr

Le + RÉNOVAM :

La Communauté d'Agglomération double la prime de l'éco-chèque Région. Les aides passent de 1500€ à 3000€ pour les propriétaires occupants (sous conditions d'obtention de l'éco-chèque).

Comment la collectivité fait baisser notre empreinte Carbone et lutte contre le réchauffement climatique (municipalité, communauté d'agglomération, le réseau associatif, le citoyen)

- › Tri des déchets et compostage dans les jardins qui permet d'en diminuer la quantité et de réduire le passage des camions poubelles
- › arrêt de l'autorisation de brûler les déchets verts
- › broyage des déchets verts avec le broyeur de l'asso jardins partagés
- › recyclage des vêtements par La Friperie Itinérante de Familles Rurales : camion sur le marché chaque 2^o mercredi du mois pour donner ou récupérer des vêtements d'occasion
- › site localocaz.fr pour donner, partager ou vendre des objets, des vêtements
- › jardins partagés pour favoriser l'approvisionnement en légumes en circuit court
- › arrêt de l'utilisation de produits phytosanitaires entraînant l'augmentation des aires d'espace vert
- › prochaine installation d'une déchetterie Trifyl sur Salvagnac
- › projet d'aire de covoiturage sur l'aire des Sourigous
- › installation d'une borne pour les voitures électriques sur le village
- › Transport à la demande pour se rendre sur les marchés à Salvagnac, Rabastens et Gaillac
- › Ligne de bus 921 Montauban Albi sur la D999 (mobimipy.fr)
- › Isolation des salles municipales au fur et à mesure de leur réhabilitation, mise en place de programmeurs électriques pour gérer les consommations de chauffage électrique
- › Extinction d'un lampadaire sur deux allées Jean Jaurès
- › Renovam : conseil sur la rénovation énergétique des logements porté par la communauté d'agglomération
- › restauration scolaire cuisinée sur place avec des produits d'origine locale en circuit court
- › Politique de maintien des commerces au centre du village dans des locaux appartenant à la mairie : boulangerie, fleuriste, épicerie, taxi, bistrot.
- › Service public : maintien du bureau de poste avec véhicule électrique pouvant se recharger au service technique
- › Maintien de la bibliothèque
- › Service des eaux : investissement dans l'entretien des réseaux pour diminuer les fuites et dans une nouvelle usine de traitement pour une meilleure gestion des ressources et une meilleure qualité de l'eau.

Comment passer votre info d'événements ?

Souvent les associations ne savent pas comment faire circuler l'information quand elles organisent un événement.

Bien sûr il y a le travail de base : collage des affiches sur les panneaux municipaux, distribution de tracts, flyers ou feuilles volantes, dépôt dans les magasins, bars, salles publiques, glissés sur les pare-brises ou donnés de main en main aux marchés et autres rassemblements festifs.

Mais comment contacter les médias et sites d'information ? Ci-dessous nous vous proposons un récapitulatif, non exhaustif, des plus usités dont les services vous sont proposés gratuitement.

JOURNAUX

La Dépêche du Midi

Pas de correspondant à Salvagnac

Correspondant à Gaillac :

lhopitault-jean-andre@wanadoo.fr

ou bien : redaction81@ladepeche.fr

Le Tarn Libre (hebdomadaire départemental)

Correspondant à Salvagnac : M. Yves Raymond

Les Acacias - 65, av. Caraven Cachin - 81630 Salvagnac

Tél : 05 63 33 50 40 et/ou 06 83 56 08 85

fynn.raymond@orange.fr

www.letarnlibre.com

RADIOS

Radio R d'Autan

rdautan-gaillac@rdautan.fr - Tél. : 05 63 5794 86

www.rdautan.fr - et cliquez sur *contact*

Radio Cent pour Cent

30 bd du Thoré – 81200 Aussillon

Tél : 05 63 98 61 60 - Fax : 05 63 98 62 04

contact@centpourcent.com

ou de préférence remplir le formulaire sur le site internet

www.centpourcent.com

Sites Internet d'information

La lettre d'info « Parlons-en »

La gazette du Pays des Tescou's, dont le siège est à St Urcisse diffuse à près de 2300 lecteurs sur la région du Tescou

www.o-p-i.fr/lettre_info/parlonsen_info_2014_36.html

OPI des Tescou's : Optimiser, Promouvoir, Initier au Pays des Tescou's

www.o-p-i.fr - Courriel : contact@o-p-i.fr

Dans ton Tarn : site Internet d'information événementielle départementale et régionale.

www.danstontarn.fr

Villagenda du tarn : site internet d'information événementielle locale départementale.

www.villagenda.com

AGENDAS & CALENDRIERS

Calendrier Municipal inscription sur le bulletin municipal publié tous les 3 mois

Contacter la Mairie de Salvagnac

Tél. : 05 63 33 50 18 - frederique.massat3@wanadoo.fr pour l'Echo du Tescou

Les articles doivent être rédigés sous format Word ou open office, sans mise en page autre que les paragraphes, avec les photos ou images au format JPEG. Site municipal : www.salvagnac.fr

Calendrier Office du Tourisme de Pays :

Animations du territoire

L'Office de tourisme Bastides et Vignoble du Gaillac, dans le cadre de son rôle d'animation et de promotion du territoire établit chaque mois un calendrier des animations du territoire et inscrit vos animations déclarées au plus tard le quinze du mois précédent votre événement en utilisant la rubrique « Proposez un événement » qui se trouve en bas de la page d'accueil du site internet de l'office de tourisme :

www.tourisme-vignoble-bastides.com

Un calendrier récapitulatif mensuel est diffusé par courrier électronique sur demande.

La nécessité de stériliser les chats

Actuellement, la population féline s'accroît très rapidement sur Salvagnac. Bien sûr il y a les véhicules, les chasseurs mais ce n'est pas suffisant pour maîtriser la population !

Un couple de chats sont susceptibles sur une année de produire environ 18 chatons et l'année suivante 18 fois plus au maximum.

De plus ils doivent se nourrir or nous ne vivons plus comme avant (tout est rénové, urbanisé) , ils trouvent moins de souris, de petits lapins, d'oiseaux (alimentation naturelle pour les chats).

De plus, ils se transmettent des maladies entre individus. Non stérilisés, ils marquent leur territoire par l'urine et a fortiori quand ils sont dans une situation de stress comme dans la rue.

Pourquoi garder des portées de chatons en pensant les donner sevrés et être obligés de les abandonner. Cette année a été très difficile dans les refuges qui affichent complet.

Enfin, une femelle qui a des petits peut être un danger : griffures , morsures cela peut faire des dégâts.

Plusieurs habitants de Salvagnac sont prêts à fonder une

association « Cool Cat » pour travailler avec les pouvoirs publics et la SPA afin de s'occuper de cette problématique, attraper les chats pour les amener chez un vétérinaire, les faire vacciner et stériliser : l'association recherche 4 ou 5 personnes volontaires pour identifier les chats errants, pour les «opérations commandos»(les prendre, les stériliser, les relâcher sur leur territoire), pour être à l'aise dans l'organisation : cela représente 4 ou 5 matins d'astreinte par secteur, une campagne au printemps, une autre à l'automne. Le premier foyer de chats sera pris en charge dès février 2019.

Pour ne pas faire d'erreur de signalement, les propriétaires de chats peuvent se déclarer auprès de l'association ou la mairie. L'association va travailler sur la recherche d'un vétérinaire qui permettrait de bénéficier d'une réduction sur les frais de stérilisation.

Cette association aurait pour vocation de «protéger» les animaux et réduire les désagréments que causent les chats. Pour financer l'association, des projets d'animation en lien avec le réseau associatif salvagnacois sont à l'étude. Tel 05 63 57 57 36

Caroline Bosco

Quelques précisions sur le déploiement des nouveaux compteurs communicants Linky sur la commune de Salvagnac

Tout d'abord Monsieur le Maire rappelle que le Conseil Municipal a voté une délibération pour que les habitants de la commune soient libres de leur choix de compteur.

Le changement des compteurs débutera en mars prochain et se terminera en août 2019.

- › Dans un premier temps, vous recevrez, 30 à 45 jours avant le déploiement, un courrier (ou un mail) d'Enedis (anciennement ERDF) vous informant que la société LS Services réalisera la pose du nouveau compteur.
- › Dans un second temps, vous recevrez un courrier de LS Services qui vous informera, de manière plus précise, sur la date de leur passage.

Un rendez-vous sera, bien entendu, nécessaire pour les administrés dont le compteur n'est pas accessible.

Toutefois, les clients qui ont un compteur à l'extérieur

mais qui souhaitent être présents lors de la pose, pourront demander un RDV en contactant directement LS Services dont les coordonnées figureront sur leur courrier.

Enedis assurera une permanence pour répondre aux questions liées à l'arrivée des compteurs Linky. Elle se déroulera, sur rendez-vous, à prendre au secrétariat de la mairie (05 63 33 50 18) le mercredi 20 février 2019 de 9 h à 12 h 30 à la mairie.

Pour tout renseignement, vous pouvez également :

Joindre un numéro vert Linky : 0800054659

Vous informer sur le site : www.enedis.fr/linky

Pépinière d'entreprises

La Communauté d'Agglomération Gaillac Graulhet a souhaité implanter une pépinière d'entreprises sur son territoire (63 communes - 70 000 habitants) afin de pouvoir proposer des infrastructures d'accueil incitatives permettant d'attirer et de retenir des projets présentant un potentiel économique intéressant en terme d'activité, de développement, de valeur ajoutée ou d'emploi.

Certains porteurs de projets sont à la recherche de locaux fonctionnels mais ne sont pas en mesure ou ne souhaitent pas réaliser un investissement immobilier dès le démarrage de leur activité. Ils sont, par ailleurs, demandeurs d'un accompagnement lors de la phase d'installation, et d'un suivi pendant les premières années d'activité de l'entreprise. Granilia est la concrétisation d'une volonté de travail en réseau de différents partenaires : les collectivités locales, les consulaires et organismes de développement et des entreprises locales...

La Pépinière et hôtel d'entreprises Granilia est membre actif du réseau Midi Pyrénées des Pépinières d'entreprises



La Pépinière d'entreprises a pour vocation d'accueillir des entreprises en création et de les aider dans leur démarrage. Les porteurs de projets ont ainsi la possibilité :

- › d'accéder à des locaux fonctionnels pour une période de 24 à 48 mois avec un statut pépinière
- › de bénéficier d'un accompagnement personnalisé

› de bénéficier de services partagés
La pépinière et hôtel d'entreprises GRANILIA accueille des activités industrielles, artisanales ou de services.

1. Vous recherchez un local ?

La pépinière GRANILIA peut vous accueillir

- › 2 Sites : Gaillac et Graulhet
- › 15 Locaux à loyers progressifs : Ateliers, bureaux climatisés ou plateaux tertiaires

2. Accompagnement

En amont de la création

- › Aide à l'élaboration du business plan
- › Évaluation du projet d'entreprise
- › Faciliter l'accès aux financements et aux partenariats par la mobilisation autour du projet d'un ensemble de compétences et de savoir-faire

Suivi du développement de l'entreprise

- › Accompagnement personnalisé : réponse aux questions, points réguliers sur les différents aspects de l'entreprise, mise en relation, mobilisation d'experts pour une aide spécialisée... afin d'anticiper au maximum les différents problèmes inhérents à tout développement d'entreprise
- › Échanges entre les entreprises hébergées permettant la constitution de réseaux d'affaires, de développer des synergies, d'initier des partenariats

- › Aide à la relocalisation sur le territoire

3. Des services partagés

- › Permanence téléphonique
- › Accueil de la clientèle, des fournisseurs, et des partenaires
- › Pesage, affranchissement et portage du courrier
- › Secrétariat partagé
- › Espace reprographie
- › Petit matériel de façonnage (reliure, massicot)
- › Matériel bureautique et de projection
- › Salle de réunion équipée
- › Documentation



- › Salle de convivialité
- › Internet très haut débit (fibre optique sur Gaillac) et haut débit (Graulhet)
- › Entretien des parties communes
- › Animations collectives
- › Réunion d'information / formation
- › Signalétique
- › Parking

Conditions

Après une première rencontre et une visite de notre structure, le porteur de projet doit remplir le dossier de candidature et présente son projet à un comité d'agrément.

Lors du comité d'agrément, le créateur d'entreprise dispose d'une trentaine de minutes pour présenter son projet.

Les membres du comité ont déjà pris connaissance du projet au travers du dossier de candidature.

Le porteur de projet est ensuite amené à répondre aux questions du comité.

A l'issue de la délibération qui suit, les conclusions et recommandations sont communiqués au créateur.

L'hébergement des jeunes entreprises est donc soumis :

- › à la validation du projet par le comité d'agrément de la pépinière
- › au respect du règlement intérieur
- › et à la disponibilité de locaux correspondant aux besoins

Site internet pour plus renseignements : www.granilia.fr

Contact : contact@granilia.fr

Gaillac : 05 63 57 46 46



Le 11 novembre 1918 la signature de l'armistice mettait fin aux combats de la 1^{re} guerre mondiale.

A Salvagnac la commémoration de ce centenaire s'est déroulée pendant une semaine avec des expositions, des conférences-débat et des films.

Du 3 au 11 novembre une exposition rappelant cette période a été installée dans la salle Caraven Cachin joliment décorée par quelques Salvagnacoises.

Plusieurs habitants et l'association du « Souvenir Français » ont prêté des matériels militaires et des objets fabriqués par les poilus dans les tranchées ainsi que des courriers et des cartes postales envoyées aux familles, ainsi que la collection de photos de Suzanne Yates comprenant entre autres des reproductions de la collection Carbonne (photographies faites par le Capitaine Carbonne sur le site des Eparges pendant le conflit et déposées au musée de l'Armée).

La Bibliothèque de Salvagnac a présenté de nombreux livres et affiché des fac-similés de journaux ou de textes se rapportant à cette période.



L'école Canta Grelh exposait le résultat d'un travail de recherche réalisé auprès des archives militaires nationales et départementales pour présenter les extraits de livrets militaires des Salvagnacois morts pour le France pendant la guerre, ainsi que les lieux de leurs disparitions sur le front des hostilités.

A la mairie ont été exposées les planches du dessinateur Tardy reprenant son ouvrage « Putain de Guerre ».

Le dimanche 4 une conférence historique donnée par Colette Délérès et sa fille Nathalie a retracé les causes de la guerre, son déroulement et ses conséquences.

Le vendredi 9, l'association « Lumen & Co » a projeté un court métrage « Lettres de femmes » de Augusto Zanollo, et un film « Joyeux Noël » du réalisateur Christian Carion.

Le samedi 10 après midi, de nombreuses personnes ont évoqué les souvenirs qui restent dans les familles essentiellement concernant les soldats revenus du front et leur difficulté à communiquer sur leurs souffrances. Un cahier a été ouvert pour transcrire ces récits.

Le dimanche 11, journée principale de cette commémoration, commençait par le brunch lecture mensuel de l'Association Culturelle Salvagnacoise organisé à la salle Caraven Cachin. Il réunissait une trentaine de participants dont plu-

sieurs résidents de la Maison de Retraite avec présentation animée de nombreux textes et livres.

A 14h, un office religieux à la mémoire des victimes de la guerre à l'église Notre Dame de Salvagnac, a été suivi par une prestation de CHORALIA, la chorale du Tescou. Ensuite les enfants de l'École nous ont régales de plusieurs chants, dont « l'hymne à la joie », hymne européen, en attendant la venue de la Fanfare des Pompiers du Tarn.



La fanfare a mené le cortège de la Mairie à la Place de la Victoire pour le dépôt de gerbe et les discours officiels. Les enfants ont alors chanté une émouvante « Marseillaise » reprise ensuite par la fanfare. La journée s'est ensuite terminée sous la halle de la mairie où tout le monde a pu apprécier un concert de la fanfare des Pompiers du Tarn avant de partager le verre de l'amitié offert par la municipalité.

Le Comité Commémoration Armistice

Fleurette et Le Fournil Salvagnacois ont obtenu le label « Éco défis »

Le label Éco défis est une opération déclinée localement par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Tarn et la Communauté d'Agglomération pour permettre à des commerçants et artisans de s'engager dans une démarche de développement durable.

Ce label certifie que l'artisan ou le commerçant s'engage à réaliser 3 défis minimum, parmi les 28 proposés au sein des 8 thématiques : Prévention et gestion des déchets



- Eau - Énergie - Produits et services développement durable - Transport, mobilité, déplacements - Bio diversité - Développement local/Emploi - Social

Le candidat peut choisir des actions déjà mises en place dans son entreprise, mais devra s'engager au minimum dans une nouvelle action. Chacun est accompagné dans son choix et la mise en œuvre de ses défis par un technicien de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Tarn.

Les Restos du Cœur

DEVENEZ BÉNÉVOLE D'UN JOUR

Les Vendredi 8 et samedi 9 mars prochains aura lieu la Collecte Nationale des Restos du Cœur.

Cette collecte permet d'assurer une continuité de l'aide alimentaire toute l'année.

L'an dernier, la générosité des donateurs et l'énergie de près de 500 bénévoles tarnais ont permis de collecter plus de 60 tonnes.

Face à la hausse des besoins et à la baisse des dons financiers, la Collecte Nationale doit encore progresser en 2019 ! C'est pourquoi les Restos ont besoin du renfort temporaire de « bénévoles d'un jour », pour prêter main forte dans un magasin proche de chez eux.

Bénévole pour quelques heures ou alors responsable d'équipe ou encore étudiants en projet d'étude, venez consacrer quelques heures aux Restos du Cœur !

Les entreprises peuvent également mobiliser leurs collaborateurs, notamment dans le cadre de la journée solidarité !

Si vous voulez participer, merci de vous rapprocher du Resto du Cœur le plus proche de votre domicile ou en vous inscrivant sur le site : Collecte Nationale des Restos du Cœur – cliquer sur devenir bénévole d'un jour.

On compte sur vous.



Siège Départemental

Restaurants du Cœur - ZA de l'Abeillé

Route de la Tronquié - 81400 Blaye les Mines

Tel : 05 63 60 26 26

ad81.approsatrestosducoeur.org

SALVAGNAC



La collecte des emballages à recycler soit, le **conteneur à COUVERCLE JAUNE**

La collecte des déchets résiduels soit, le **conteneur à COUVERCLE VERT**



circuit rose	Secteur «centre-bourg et maison de retraite»	1 fois tous les 15 jours les mercredis des semaines palres	1 fois par semaine le mardi
circuit bleu clair	Secteur «Des panneaux du village à la RD999 + lieux-dits St Martin de Closquière, Palonis, La Désespérade, Clayrac, Les Barrières, Rouguillou»	1 fois tous les 15 jours les mercredis des semaines palres	1 fois tous les 15 jours les mardis des semaines palres
circuit bleu foncé	Secteur «Lieux-dits La Bouysse, St Barthélémy, Angel, les Giscards»	1 fois tous les 15 jours les mercredis des semaines palres	1 fois tous les 15 jours les mardis des semaines impalres
circuit vert	Secteur «Lieux-dits Les Maurels et A rat»	1 fois tous les 15 jours les jeudis des semaines impalres	1 fois tous les 15 jours les vendredis des semaines palres
circuit-rouge	Secteur «Lieux-dits le Rivalas, les Vignettes, St Julien, le Bigard, Tescounet, la Salvetat, Artigure»	1 fois tous les 15 jours les jeudis des semaines palres	1 fois tous les 15 jours les vendredis des semaines impalres

Merci DE SORTIR vos contenants,

LA VEILLE AU SOIR de la collecte

Pour tout renseignement complémentaire, consultez le site www.environnement.ted.fr ou contactez le numéro vert du lundi au vendredi de 9h à 12h (appel gratuit depuis un poste fixe).

☎ N°Vert 0 800 007 236

Calendrier des collectes 2019 - Salvagnac Gaillac-Graulhet Agglomération

Collectes des ordures ménagères uniquement en bac individuel normé					Collectes tri sélectif uniquement en bac individuel normé		
Circuit de collecte ordures ménagères bleu foncé mardi semaines impaires	Circuit de collecte ordures ménagères bleu clair mardi semaines paires	Circuit de collecte ordures ménagères circuit rouge vendredi semaines impaires	Circuit de collecte ordures ménagères circuit vert vendredi semaines paires		Circuit de collecte tri sélectif circuit bleu mercredi semaines paires	Circuit de collecte tri sélectif circuit rouge jeudi semaine paires	Circuit de collecte tri sélectif circuit vert jeudi semaine impaires
01/01/2019	08/01/2019	04/01/2019	11/01/2019		09/01/2019	10/01/2019	03/01/2019
15/01/2019	22/01/2019	18/01/2019	25/01/2019		23/01/2019	24/01/2019	17/01/2019
29/01/2019	05/02/2019	01/02/2019	08/02/2019		06/02/2019	07/02/2019	31/01/2019
12/02/2019	19/02/2019	15/02/2019	22/02/2019		20/02/2019	21/02/2019	14/02/2019
26/02/2019	05/03/2019	01/03/2019	08/03/2019		06/03/2019	07/03/2019	28/02/2019
12/03/2019	19/03/2019	15/03/2019	22/03/2019		20/03/2019	21/03/2019	14/03/2019
26/03/2019	02/04/2019	29/03/2019	05/04/2019		03/04/2019	04/04/2019	28/03/2019
09/04/2019	16/04/2019	12/04/2019	19/04/2019		17/04/2019	18/04/2019	11/04/2019
23/04/2019	30/04/2019	26/04/2019	03/05/2019		01/05/2019	02/05/2019	25/04/2019
07/05/2019	14/05/2019	10/05/2019	17/05/2019		15/05/2019	16/05/2019	09/05/2019
21/05/2019	28/05/2019	24/05/2019	31/05/2019		29/05/2019	30/05/2019	23/05/2019
04/06/2019	11/06/2019	07/06/2019	14/06/2019		12/06/2019	13/06/2019	06/06/2019
18/06/2019	25/06/2019	21/06/2019	28/06/2019		26/06/2019	27/06/2019	20/06/2019
02/07/2019	09/07/2019	05/07/2019	12/07/2019		10/07/2019	11/07/2019	04/07/2019
16/07/2019	23/07/2019	19/07/2019	26/07/2019		24/07/2019	25/07/2019	18/07/2019
30/07/2019	06/08/2019	02/08/2019	09/08/2019		07/08/2019	08/08/2019	01/08/2019
13/08/2019	20/08/2019	16/08/2019	23/08/2019		21/08/2019	22/08/2019	15/08/2019
27/08/2019	03/09/2019	30/08/2019	06/09/2019		04/09/2019	05/09/2019	29/08/2019
10/09/2019	17/09/2019	13/09/2019	20/09/2019		18/09/2019	19/09/2019	12/09/2019
24/09/2019	01/10/2019	27/09/2019	04/10/2019		02/10/2019	03/10/2019	26/09/2019
08/10/2019	15/10/2019	11/10/2019	18/10/2019		16/10/2019	17/10/2019	10/10/2019
22/10/2019	29/10/2019	25/10/2019	01/11/2019		30/10/2019	31/10/2019	24/10/2019
05/11/2019	12/11/2019	08/11/2019	15/11/2019		13/11/2019	14/11/2019	07/11/2019
19/11/2019	26/11/2019	22/11/2019	29/11/2019		27/11/2019	28/11/2019	21/11/2019
03/12/2019	10/12/2019	06/12/2019	13/12/2019		11/12/2019	12/12/2019	05/12/2019
17/12/2019	24/12/2019	20/12/2019	27/12/2019		25/12/2019	26/12/2019	19/12/2019
31/12/2019							

ENFANCE

Réunion publique du 28 novembre 2018

Mme Claire Leconte

chrono biologiste

Cette réunion a lieu à l'initiative de la communauté d'agglomération et des communes qui ont obtenu dérogation pour un temps périscolaire le jeudi après-midi pour Salvagnac, sous la forme d'un parcours de découverte (se découvrir « une nouvelle passion » et s'y investir en dehors de l'école).

Mme M. Brunwasser rappelle que nous avons fait le choix de rester à la semaine de 4 jours et demi pour ne pas défaire la mise en place des Naps et dans l'intérêt du respect des rythmes de l'enfant. Mais le besoin d'un éclairage scientifique afin de rassurer l'ensemble du corps éducatif, des parents et des politiques reste d'actualité.

Sont présents à la table des conférenciers M. Pascal Salvatat (chargé de mission du projet éducatif communautaire), Mme Sylvie Bellinger (coordinatrice éducation jeunesse), M. Bernard Miramond et Mme M. Brunwasser.

Mme Claire Leconte commence par se présenter. Elle est Professeur émérite en psychologie de l'Éducation à la faculté de Lille, a formé de nombreux professeurs des Écoles, a créé le centre de formation des psychologues scolaires à Lille, a mené ses recherches en chronobiologie

en créant le premier laboratoire du sommeil, travaille depuis 1980 dans le service des prématurés à l'hôpital à Lille sur le rythme veille sommeil.

Sur les rythmes scolaires, expression qu'elle n'emploie plus car parle de la vie de l'enfant dans sa globalité sans différencier sa vie à l'école de sa vie en général, elle rappelle que c'est une notion qui est apparue en même temps que les études sur les rythmes biologiques dans les années 70-80. La question s'est alors posée du respect de ces rythmes en modifiant les emplois du temps des enfants. Depuis 2008, le temps scolaire obligatoire est de 864 heures dans l'année (moins de 10% du temps de vie total à l'année, 8760 h/an). Elle préfère parler **des aménagements des temps de vie de l'enfant en cherchant à trouver une cohérence entre tous ces temps de vie.**

Elle va détailler pour nous les différents rythmes biologiques auxquels tous les êtres vivants sont soumis et génétiquement programmés.

Rythme veille sommeil : Petit, moyen, gros dormeur ?

Dès un an, l'horloge biologique magistrale, située dans le cerveau derrière les yeux et le croisement des nerfs optiques, est prête à fonctionner sur le même rythme pour toute la vie. Il est très important pour les parents de bien connaître les besoins en temps de sommeil de leurs enfants pour leur apprendre à le respecter.

Quelques repères à connaître :

La vigilance physiologique et les rythmes circadiens : Elle est au plus bas au creux de la nuit et 12h après dans le « creux méridien », c'est-à-dire l'heure de la sieste pour les tout-petits. Cette sieste doit donc suivre le temps du repas pour que les enfants en profitent et s'endorment facilement. (Pour les plus grands et les adultes, ce creux méridien correspond au « coup de pompe » qu'ils aient ou non mangé).

Ensuite chez l'enfant, le niveau de vigilance ne remonte





plus au niveau de celui de la matinée. Les apprentissages sont donc facilités le matin : elle prône une matinée longue avec un enseignement diversifié sur toutes les matières et des après-midi avec des enseignements demandant moins de concentration, pouvant permettre de bouger dans la classe, en petits groupes.

Ces creux de vigilance sont corrélés à une baisse de la température corporelle, elle-même en lien avec la baisse de la cortisolémie (hormone du stress). Ces variations de rythmes circadien (période de 24h) sont eux même déclenchés par la sécrétion de mélatonine, sécrétée par une glande dans le cerveau qui est sensible aux signaux lumineux naturels (ou reproduisant la lumière naturelle comme les écrans par exemple)

Donc il faut bien repérer le signal qui signifie qu'il faut amener un enfant à aller au lit : frisson, sensation d'avoir froid, toujours à peu près à la même heure. Cela permet de mettre en place un petit rituel ½ heure avant l'heure de l'endormissement ainsi repéré (mise en pyjama, lecture d'une histoire etc..). C'est le seul moyen de s'endormir rapidement et d'avoir une vraie nuit de sommeil réparateur (enfant et adulte).

Rythme infradien (de période supérieure à 24h): Les menstruations féminines tous les 28 à 30 jours : Il est important d'apprendre aux jeunes filles pré pubères qu'elles vont pendant leur vie de femme connaître tous les mois une semaine dans leur cycle de baisse de moral, d'anxiété, de « mauvaise humeur » mais que cela est naturel. Comme certains animaux qui hibernent, notre physiologie change en fonction des saisons. L'hiver, les besoins en sommeil sont plus importants en raison d'une baisse de l'exposition à la lumière avec des journées plus courtes entraînant une baisse de la sécrétion de mélatonine. Les risques infectieux sont plus importants (baisse du cortisol et du système immunitaire). Cela peut interroger sur le rythme des vacances scolaires.

Rythmes ultradiens (de période inférieure à 24h): L'augmentation du rythme cardiaque est corrélée à un bon niveau d'attention et de concentration, signe qu'un effort est fourni par l'organisme. S'agiter, courir dans tous les sens au moment de la pause méridienne est accidentogène, cela implique de plutôt privilégier un temps de détente, de repos, de relaxation. Ne pas forcer un petit dormeur à faire la sieste car cela est contre-productif, juste un moment de calme suffit.

Le sommeil est fait de cycles de 90 minutes que l'on peut comparer aux wagons d'un train.

Meilleures conditions pour « le départ du train » : obscurité totale, éteindre les écrans 1 h avant l'heure du coucher. et départ de la locomotive tous les soirs à la même heure. Les premiers wagons constituent les phases de sommeil profond où s'opère la récupération physique et la mémorisation des apprentissages (réviser ses leçons avant de s'endormir c'est l'assurance d'une mémorisation stable et durable)

Les derniers wagons constituent le sommeil rapide, paradoxal, celui du rêve et de l'intégration des expériences de la journée.

Pour conclure, M. le Maire a remercié Mme Leconte d'apporter toutes ces notions qui vont permettre à toutes et tous de poursuivre la réflexion et de prendre les bonnes décisions pour s'adapter au mieux aux rythmes biologiques des enfants.

Après un temps de discussion avec la salle, la soirée s'est terminée autour d'un verre et de quelques gourmandises.



La salle jeunes est ouverte

Accessible par le jardin de la mairie, dont l'entrée se fait par la place de l'église (à côté de la salle du Galletas), la salle est ouverte aux jeunes de 10 à 20 ans. Une association a été créée par des parents afin d'assurer la gestion du lieu, les jeunes ont également constitué un bureau pour s'entendre sur le fonctionnement du lieu et les aménagements qu'ils veulent y réaliser. La salle est équipée d'un canapé, d'un baby-foot et d'enceintes pour le moment. La salle reste à décorer et à rendre plus conviviale (toutes les idées et bonnes volontés sont les bienvenues).

La salle est ouverte par des parents volontaires, qui sont chargés de veiller sur les lieux (en passant de temps en temps ou en restant à proximité). Un planning est à disposition des parents et des ados pour vérifier si la salle est ouverte ou pour s'inscrire comme parent volontaire pour ouvrir quelques heures un après-midi ou une soirée. L'adresse du planning mis en ligne étant complexe, un flashcode a été créé pour y accéder directement.

Pour le moment la salle a été ouverte surtout le mardi soir (de l'arrivée du bus jusqu'à 19h), le vendredi soir et le dimanche après-midi. Elle sera souvent ouverte le mercredi après midi également. L'ouverture étant dépendante de la disponibilité des parents, l'association est en quête de volontaires pour que la salle puisse être ouverte de plus en plus souvent.



Un dossier d'inscription est à remplir pour chaque enfant afin de disposer des coordonnées, attestation de responsabilité civile (scolaire) et d'une décharge de responsabilité. Le dossier est à disposition dans la salle, n'hésitez pas à venir le chercher... La cotisation annuelle est symbolique, le montant est fixé à 5 euros par famille, quel que soit le nombre d'enfants inscrits.

Nous vous attendons nombreux... le lieu ne fonctionnera que si tout le monde s'investit, même une à deux heures de temps en temps !

Pour plus de renseignements, vous pouvez envoyer un email sur l'adresse salvajeune@gmail.com, ou appeler Laurence au 05 63 58 59 48 ou Magali au 06 70 52 26 89. Vous pouvez également vous rapprocher des jeunes au



bureau de l'association (Hugh ou Leo McCormack, Sylouan Fenestre, Brice Géraud, ou Raphaël Jaussaud).

<= pour consulter le planning, flashez

CULTURE

La place de la culture à Salvagnac

La politique culturelle de l'équipe municipale vise à soutenir une programmation riche, variée, accessible à tous. Au cours de ces 4 années de travail, voyons ce qui a pu se mettre en place ou se renouveler :

L'Espace Culturel avec les diverses associations qui l'animent est un lieu vivant au centre du village. Il est en cours de rénovation. Y cohabitent :

- › La pratique musicale (Association Vox Musica, son école de musique, ses résidences d'artistes)
- › Des soirées le samedi soir autour de groupes musicaux, de pièces de théâtre (salle comble lors du dernier spectacle en novembre 2018 !) à la suite d'un repas préparé par un membre de l'association Le Galetas (convivialité assurée)
- › Le cinéma : séances souvent gratuites qui font la joie des enfants mais aussi de leurs parents. Chacun peut s'émerveiller devant l'originalité des films d'animations proposés par l'association Lumen and Co. Dans la continuité de ces représentations, l'association a mis en place des stages enfants et adultes sur les techniques cinématographiques pendant les vacances scolaires. Le documentaire n'est pas oublié avec une séance par mois sur des thèmes variés.



Un nouveau projet culturel va voir le jour fin 2019. La mairie va passer un contrat avec la Scène Nationale d'Albi. Des représentations seront délocalisées sur le village et à l'école. Il y aura également la possibilité d'organiser un transport collectif pour se rendre au théâtre à Albi, le tout à des tarifs préférentiels.



Nous vous rappelons que le CCAS de Salvagnac, sensible à la question de l'accès pour tous à la culture et au sport, peut étudier toute demande d'aide pour en faciliter l'abord afin que personne ne se sente exclu de la vie associative du village. Par ailleurs, de nombreuses manifestations restent d'accès GRATUIT car en partie subventionnées par la municipalité :

- › 3 séances de cinéma par an sur des lieux différents
- › la fête de la musique le 21 juin
- › la fête locale le premier week-end d'août organisée par le comité des fêtes
- › les expositions « Art en pays Salvagnacois » d'artistes peintres, sculpteurs organisées par la mairie avec la logistique de l'association Culture et Tourisme

Sans oublier l'énorme travail réalisé par les bénévoles de la bibliothèque : brunch lecture le dimanche matin, conférences avec des auteurs, accès à la culture par excellence pour une participation minime.

Le premier pas est parfois difficile mais OSEZ vous aventurer et découvrir avec nous les bienfaits du spectacle vivant ! Autorisez-vous à vivre une expérience humaine qui redonne de l'énergie et de la joie. L'être humain a besoin de contacts, le repli sur soi pouvant aller jusqu'au sentiment d'exclusion ou d'abandon de la société. Alors pourquoi ne pas profiter de ce qui s'offre à vous?

Consultez notre agenda, nous vous attendons nombreux!

Frédérique Massat pour l'équipe municipale

Quelques nouvelles de la bibliothèque...

Tout au long de l'année écoulée une belle dynamique a continué d'animer l'équipe de bénévoles, et le résumé des activités de 2018 risque de prendre de la place !

Reprenons les événements marquants depuis l'automne :

La fin de la saison estivale a été marquée fin août par un Pique-Nique Lecture convivial, sous les peupliers des Sourigous.

Après le Forum des Associations et le Vide-étagères de la bibliothèque, nous avons reçu pour la 4^e année consécutive, le 21 septembre, Benoit Séverac, auteur toulousain de romans adultes et jeunes et de polars, dans le cadre du Festival Lisle Noir : un beau moment de partage, dans les locaux municipaux de l'espace culturel (l'ancien presbytère) ; 30 personnes sont venues écouter et échanger avec cet auteur très empathique et généreux de son temps et de sa parole !

Les Brunch-Lectures se sont poursuivis allègrement, avec succès, maintenant un espace d'échanges au sein de la bibliothèque, sur notre passion commune : la lecture !

Une édition de cette animation a été délocalisée salle Caravin Cachin : le brunch-lecture du 11 novembre, en lien avec les animations municipales, sur le thème du Centenaire de la Guerre 14/18, a réuni 28 personnes sur des écrits, des récits et autres s'y rapportant.

Voici la date des prochains Brunch-Lectures : les dimanches 13 janvier, 10 février et 10 mars.



Nous avons proposé aux lectrices et lecteurs nos paquets «livres-surprises» mi-décembre : quelques uns sont encore disponibles jusqu'à fin janvier !

L'accueil des classes, des tous-petits avec le Ballon Voyageur et des interventions à la maison de retraite Petite Plaisance sont toujours au programme !

Régulièrement nous faisons de nouvelles acquisitions, et près de 40 ouvrages sont venus enrichir notre fonds propre depuis l'automne.

La Bibliothèque Départementale de Prêt nous donne la possibilité, tous les trimestres, de renouveler une partie des ouvrages, les DVD ainsi que la valise CD : ce sont donc des documents nouveaux qui sont proposés régulièrement. Dernier échange : le 29 novembre.

Et notez bien notre première animation de l'année 2019 : Dans le cadre de la NUIT DE LA LECTURE le samedi 19 janvier 2019, à la bibliothèque, nous vous invitons à venir écouter AURORE LERAT qui présente un spectacle de LECTURE A VOIX HAUTE ET CHANSONS «Blanche Aurore Céleste» – C'est gratuit : on vous attend dès 20h30 ! Pour être au courant de nos activités, consultez le panneau d'affichage situé à gauche de la porte d'entrée de la bibliothèque !

Les bénévoles assurent, dans la bonne entente, le fonctionnement de ce lieu si important au sein de la commune de Salvagnac !

Pousser la porte de la bibliothèque, c'est comme ouvrir un livre...à vous !

L'équipe de bénévoles vous souhaite une bonne année 2019, emplie de lectures !

Livres voyageurs : déjà 3 ans

Le dimanche 08 novembre 2015 (voir EDT 126), l'équipe de la Bibliothèque dévoilait la boîte à livres installée sous la halle de la Mairie. Simple étagère métallique, elle permet aux livres de voyager sans contrainte ni horaire. L'usage est facile : les livres déposés peuvent être emportés pour lecture sans aucune cotisation d'accès ni obligation d'en remettre ni même de les rapporter ! Vous pouvez ensuite les déposer dans une boîte à livres d'une autre commune ou les abandonner sur un banc ou un endroit abrité des intempéries. Le principe est seulement de favoriser la lecture en permettant aux ouvrages de ne pas moisir dans des cartons avant d'être jetés ou détruits.

Depuis trois ans cette installation fonctionne régulièrement à Salvagnac et les livres se succèdent dans la diversité. Nombreux sont les habitants de la commune ou les voyageurs qui viennent chercher une lecture et profitent de cette disponibilité gratuite de jour comme de nuit, 7j/7 et peuvent consommer sans modération sur le banc de la halle.



Cependant il ne faut pas confondre cette boîte à livre avec une déchetterie. Certains donateurs déposent des cartons de livres pour s'en débarrasser sans aucun tri d'aspect et d'état ou de valeur culturelle. L'esprit des livres voyageurs est de faire partager plutôt les « coups de cœur » que les catalogues, les annuaires ou même les guides touristiques périmés.

Alors profitons tous de cette opportunité d'échange, faisons vivre les livres qui ne demandent qu'à voyager et sortir de la poussière. N'hésitez pas à déposer vos meilleures lectures et piocher dans celles des autres. Vous pouvez éventuellement y insérer un petit mot d'appréciation.

Vous pouvez donner votre avis à : livres.voyageurs-salvagnac@laposte.net

Les bénévoles de la Bibliothèque de Salvagnac



SPORTS & LOISIRS

Journée nationale du Secours Catholique du 18 novembre 2018

Les équipes locales du secours catholique de Salvagnac, Rabastens et St Sulpice ont élu domicile à la Salle des Fêtes de Grazac, pour le traditionnel repas organisé chaque année à l'occasion de la journée nationale du Secours Catholique.

Cette manifestation est soutenue par de véritables sponsors qui permettent de reverser l'intégralité de la recette au Secours catholique qui s'élève cette année à 1680 €. Nous remercions chaleureusement la Mairie de Grazac pour la mise à disposition gratuite de la salle des fêtes, les mairies de Montdurausse, Montgaillard, Tauriac, Beauvais, St Urcisse, La Sauzière, Salvagnac, pour le financement de denrées. Nous remercions également les commerçants fidèles donateurs tels que la Pause Fermière, le Château de Terride, Végétarn, le Fournil Salvagnacois, l'Épi Salvagnacois, Famille CASTIELLO, et TOURRET. En-

fin nos remerciements au Père Sébastien DIANCOFF qui a assuré la publicité, et à Jean-Louis CANCIAN pour la sonorisation de la salle.

Ce repas a été l'occasion d'accueillir les deux nouvelles familles, l'une Géorgienne, l'autre Libyenne, installées récemment à Rabastens et accompagnées par l'association 2 A 2 R (association accueil des réfugiés dans le Rabastinois). Après le repas l'équipe du secours catholique de St Sulpice, sous l'égide de Chantal et Didier en particulier nous ont offert un défilé de mode concocté avec nos amis les résidents des lieux de vie de la Maison de Retraite Petite Plaisance. Je vous laisse le soin de lire les quelques lignes qu'ils ont écrit à ce propos.

Merci encore à tous ceux qui participent de près ou de loin à nos actions, et nous vous disons à l'année prochaine !!!

Maryse LAUR

Le mot des résidents des lieux de vie de Salvagnac

Nous avons participé au repas et au défilé du secours catholique le Dimanche 18 Novembre, à la salle de Grazac. Dans un premier temps, nous avons pris l'apéritif, puis nous avons eu droit à un bon repas réalisé par les bénévoles de l'association du secours catholique.

Un buffet de desserts divers et variés nous a été proposé. C'était délicieux !

Nous avons poussé la chansonnette avec un guitariste, dans la joie et la bonne humeur.

Nous avons été ensuite conviés à monter sur le podium, et montrer nos talents de mannequin.

Nous avons défilé avec de beaux vêtements donnés par l'association.

Le but étant d'informer que le secours catholique de St Sulpice donne également des vêtements pour les personnes dans le besoin.

Cette expérience nous a permis de partager un moment de bonheur et de convivialité.

Nous remercions toute l'équipe du secours catholique pour sa gentillesse et sa générosité !

Les résidents des lieux de vie de Salvagnac.

MISTER à la maison de retraite

Intégration d'un chien d'accompagnement social

Depuis plus d'un an maintenant, Agnès Nassivet, menait le projet d'introduire dans les établissements de Petite Plaisance de Salvagnac et de Touscayrat à Briatexte, un animal d'accompagnement au profit des pensionnaires. Ce projet a vu le jour grâce à la rencontre de personnes utilisant les services de l'association nationale « Handi'chiens » à titre personnel ou dans des établissements. Son aboutissement est le fruit de démarches longues et rigoureuses afin d'adapter autant le profil d'un animal au besoin exprimé par les animateurs des structures, que celui la personne référente future à ses obligations vis-à-vis de l'animal et de ses missions. Après avoir reçu à deux occasions des chiens pour mesurer le bien-fondé du projet, et suivi plusieurs stages de formation, dont le dernier au mois de novembre avec le chien choisi, Agnès Nassivet était enfin prête. C'est ainsi que Mister, un Golden Retriever de deux ans, dressé spécifiquement pour accompagner les personnes âgées, a été accueilli à Salvagnac fin novembre. Depuis l'intégration du chien se fait dans les meilleures conditions pour le bonheur de tous les résidents. Ce chien, suivi régulièrement, et jusqu'à sa retraite, par Handi'chiens, est attaché à la personne référente, Agnès Nassivet en l'occurrence. Celle-ci, au même titre que pour un animal de compagnie



personnel, est responsable de son hébergement, de sa nourriture et de son suivi de santé, la charge financière restant à l'établissement. L'intégration étant maintenant acquise, il faudra encore former des référents secondaires pour pallier à une éventuelle défaillance de la titulaire. A voir le binôme Agnès – Mister déambuler dans les couloirs de l'EPHAD Petite Plaisance à Salvagnac, et aller à la rencontre des pensionnaires, on mesure déjà le bienfait d'une telle présence.

Yves RAYMOND

L'association Le Temps des Loisirs et la Maison de Retraite

Depuis de nombreuses années maintenant, une équipe de professionnels de la maison de retraite rassemblée autour de l'association Le Temps des Loisirs, organise son loto annuel et comme toujours, avec enthousiasme, implication et dans la bonne humeur avec le souci de proposer des lots attrayants.

Nous remercions encore nos nombreux fournisseurs et partenaires dont l'aide nous est précieuse, d'un grand soutien et nous permet de poursuivre nos actions.

Les bénéfices nous permettent d'offrir aux résidents hébergés sur les différents sites à savoir la maison de retraite, les foyers de vie pour personnes handicapées vieillissantes et les maisons partagées, de nombreuses animations variées tout au long de l'année : des sorties au

restaurant, des spectacles, des sorties culturelles, etc...

La joie des personnes que nous accompagnons, grâce à ces actions, n'a pas de prix!

La date de début de printemps est maintenue, elle permet de ravir les amateurs de loto à la belle saison et de vous offrir aussi des lots plus printaniers!

Alors, Aux joueurs d'un jour, comme aux habitués.... Réservez bien la date dans vos agendas ... SAMEDI 13 AVRIL 2019 à 20h30 à la salle omnisports de Salvagnac.

Nous vous attendons nombreux!

Les résidents et les équipes qui les entourent vous préparent de quoi passer la soirée en douceur, avec des pâtisseries faites maison Tout est prévu pour vous régaler!

Une année riche à l'EHPAD **Petite Plaisance**

Encore une année qui vient de s'écouler à l'EHPAD Petite Plaisance... Déjà! C'est que le temps passe vite ici aussi. Tant de choses se sont passées en 1 an : des rencontres, des repas, des sorties... Un début d'année lumineux avec une sortie au festival des Lanternes à Gaillac, mais ce n'est pas la seule activité nocturne, loin de là. D'autres veillées : guinguette, soirée automnale sont venues animer nos soirées. De nombreuses autres sorties aussi, en pique-nique à Sivens, à Lacauze au musée du Jambon, au cinéma, à la mer à Gruissan pendant 2 jours... Mais aussi des spectacles, Nicole Rieu, Eric Tonnelier... Des fêtes : le goûter des familles, l'arbre de Noël... Merci d'ailleurs à la mairie de nous permettre de réaliser ces événements en nous prêtant tables et chaises! Merci à la crèche

de Montgaillard d'accueillir les résidents régulièrement et de venir pour des rencontres intergénérationnelles riches d'échanges. Merci à l'école de Salvagnac de venir sur les temps périscolaires pour permettre à ces deux générations de partager des rires et des activités tous les jeudis. Merci aux intervenants réguliers de venir partager leurs savoirs et leur savoir-faire autour de l'art floral, l'occitan, la couture, les vieux métiers, le chant... N'allez pas croire que nous n'avons rien fait, bien au contraire ! Nous avons cuisiné des crêpes, fait des confitures, des madeleines, participé au festival de la récup' en confectionnant des robes en matériel recyclé pour l'occasion, habillé des arbres avec des carrés de laine pour l'école de Montclar. Nous avons parlé l'occitan et réalisé un arbre géant pour



le concours de l'Espelida à Albi... Bref, pas le temps de s'ennuyer! D'autant plus qu'un nouvel ami nous a rejoint récemment, notre bel Handi'chien, Mister qui nous entoure de tendresse. Nous avons déjà des ânes, des poules, des chats et une chienne Clochette, il ne manquait plus que ce beau Golden avec sa cape jaune et bleue.

Que l'année 2019 nous gâte autant que la précédente!

Nicole Rieu chantait à la maison de retraite pour la fin de l'année 2018

Ce fût une belle et chantante fin d'année pour les pensionnaires de la maison de retraite Petite Plaisance, grâce à la venue de Nicole Rieu et de quelques membres de son association « Jacaranda ». Profitant d'un stage de



chant dans la région qui se terminait à Montgaillard le 31 décembre, la chanteuse, dont la carrière débuta dans les années 60, se produisait gracieusement à la maison de retraite de Salvagnac le dimanche 30. Nicole Rieu proposait, comme elle le fait régulièrement à l'occasion de ses tournées et des stages de son association, une après midi en chansons aux pensionnaires de la maison de retraite. Le concert qui débutait par un de ses premiers succès, « La Vie », permettait aux pensionnaires, accompagnés pour certains de leur famille, de reprendre en chœur des refrains qui ont

bercé leur jeunesse. La chanteuse très dynamique, et dont le timbre de voix ramenait le public quelques années en arrière, interprétait en particulier « Et bonjour à toi l'artiste », succès qui lui fit prendre une belle quatrième place à l'Eurovision 1975. Entourée par les stagiaires de son association qui interprétaient des chansons préparées pour l'occasion, elle transformait pour un moment les spectateurs en une chorale improvisée et chaleureuse qui eut beaucoup de mal à la laisser partir après le goûter partagé par tous.

Yves Raymond

Le comité des fêtes de Salvagnac vous présente ses meilleurs vœux!

Parce que nouvelle année rime avec bonnes résolutions, notre joyeuse équipe ne déroge pas à la règle. Ainsi en 2019, nous aurons le plaisir de vous retrouver pour trois jours de festivités les 2, 3 et 4 Août! Évidemment pour cela, nous avons encore et toujours besoin de toutes les bonnes volontés et nous vous invitons donc chaleureusement à nous rejoindre pour partager de bons moments de travail dans la bonne humeur et la convivialité. Vous pouvez pour nous rejoindre prendre contact avec Marie Laure Dalga la présidente qui est joignable au 06 76 97 48 27.

Jeunes, moins jeunes, nous attendons votre renfort avec impatience!

Nous tenions à profiter de cette tribune pour remercier sincèrement Sarah Lecomte, ancienne présidente, qui a souhaité prendre du recul après de longues années d'activité au sein de la troupe, ainsi que Magali Belnoue, moins ancienne mais pour autant hyperactive pensionnaire également. Merci les filles pour votre grand investissement. A très vite pour le programme de l'année et pour les premières animations avec l'arrivée des beaux jours !

« La Fabrique éphémère » 4^e édition d'un marché de Noël de petits créateurs

Le 15 décembre dernier, le Galetas L-Place en fête s'est associé à la Bobine pour l'organisation de la 4^e édition de la « Fabrique éphémère ».

Chaque année, cet événement redonne vie à l'ancien magasin d'Ameublement de la Grand' rue pour le transformer, le temps d'une journée, en boutique de marché de Noël. Quinze créateurs locaux étaient présents pour proposer biscuits artisanaux, tisanes, baumes et bijoux salvagnacois, objets textiles, sérigraphies, sculptures, céramiques, objets cinématographiques, mobiles, ...et un

stand tenu par des enfants du village ! Sous les conseils ingénieux de Polé-Boris, 9 participants sont venus bricoler, souder, découper, poncer, pour fabriquer une enceinte solaire. Le stage a affiché complet !

Pour le lancement de la soirée, une centaine de voisins d'ici et d'ailleurs, sont venus curieux assister au concert d'Ely et Léo, un duo folklore latino chilien. Les danseurs effrénés n'en resteront pas là...

Fort de cette mutualisation d'associations et grâce au soutien de la Mairie, ces événements conviviaux contribuent à la dynamique de notre village. De plus, après un peu plus d'un an d'existence, la Bobine vient de créer un nouvel emploi salarié sur Salvagnac ! Et pour 2019, que se passera t'il dans ces espaces ?

La Bobine nomme désormais cet ancien atelier d'ameublement « la



Fabrique Ephémère » pour y proposer ponctuellement d'autres soirées musicales et des ateliers pluridisciplinaires.

Elle ouvrira également un laboratoire de photographies argentiques ouvert à tous les publics.

En attendant, dès février prochain, l'une des vitrines deviendra l'atelier personnel de SILEX, une édition d'imprimerie et de sérigraphie artistique !

Toute l'équipe de la Bobine, vous souhaite une année riche en créativité et poésie...



R.T.F.C

Rives du Tescou Football Club

Le coup d'envoi de la nouvelle saison a été donné au début du mois de septembre.

Les amateurs de ballon rond sont de plus en plus nombreux avec 110 enfants répartis dans 5 catégories différentes, une équipe seniors de football à 7, une équipe de vétérans et une équipe de dirigeants toujours aussi dévoués.

Tout ce petit monde se retrouve chaque semaine lors des différents entraînements et compétitions mais aussi pour vous proposer des animations ouvertes au public.

Aussi, nous vous donnons rendez-vous dès à présent :

Le dimanche 17 mars à 14h30 dans la salle polyvalente de Salvagnac à l'occasion du loto du RTFC pour gagner de nombreux lots (jambons, canards gras, cochon, parties enfants, lots divers et bien sûr le gros lot)

Le dimanche 09 juin à 9h00 pour le tournoi adultes de football à 7, au stade de la Rosière de Salvagnac. Des matchs se dérouleront toute la journée avec possibilité de restauration sur place.

Le samedi 29 juin à 15h30 au stade de la Rosière pour les olympiades (jeux pour enfants de 5 à 15 ans)

Ce même samedi 29 juin à l'occasion de notre traditionnelle sardinade à partir de 19h30 pour le verre de l'amitié suivi du repas lors duquel nous vous proposerons une entrée, sardines grillées (ou saucisse pour ceux qui préfèrent) un dessert, vin et café compris pour 10 €.

C'est avec grand plaisir que nous vous accueillerons parmi nous et nous vous vous réserverons le meilleur accueil.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez appeler au 06 29 62 42 98.



Une Karavane passe...

Le 13 octobre dernier, une association dénommée Karavane basée localement, a fait une halte à la petite guinguette de Salvagnac le temps d'une soirée bal !



Avec l'aide technique de la Mairie, nous avons monté une scène, un parquet et réhabilité la petite guinguette du lac des Sourigous en proposant un rougail saucisses et autres victuailles.

Une centaine de danseurs, dont de nombreux Salvagnacois, sont venus chauffer la piste aux sons traditionnels de Platane et Bercaïl - tout un programme !

Cette soirée nous a permis de rencontrer nos 70 premiers adhérents, ce qui conforte notre volonté de dé-



velopper des actions culturelles et d'être partie prenante de l'animation d'un café sur le territoire !

En attendant que cet objectif voie le jour, Karavane poursuit sa route et travaille sur le prochain événement pour ce premier trimestre 2019.

Pour toutes informations, idées ou implications, vous pouvez contacter Régine Clarety, coordinatrice de l'association Karavane (Association culturelle. Licence 2 & 3 d'entrepreneur de spectacles vivants) : karavane81@gmail.com

En attendant de vous rencontrer lors de nouvelles danses, nous vous souhaitons une année tournoyante...

L'équipe de Karavane

Les Emeraudes du Pays Salvagnacois 2019 l'année des dix ans

Dix ans déjà, d'existence grâce aux filles, à l'encadrement, aux parents sans qui rien ne serait possible et à Monsieur le Maire de Montgaillard qui a accepté l'installation de notre siège dans sa Mairie.

Cette année est celle de notre festival amical qui se déroulera le dimanche 19 mai 2019 à Salvagnac en deux parties, l'une le matin lors d'un défilé dans les rues de 10h00 à 11h30, l'autre l'après-midi dans la salle de sport Le Buc ou six formations de majorettes évolueront de 14h00 à 17h00 (entrée gratuite au public).

Nous remercions vivement Monsieur le Maire de Salvagnac et son conseil municipal pour leur accueil dans la commune et la mise à disposition de certaines infrastructures nous permettant d'organiser avec sérénité cet événement.

Nous espérons ce jour là être à la hauteur de vos attentes, reste la météo qui, nous le souhaitons, sera au beau fixe, croisons les doigts

Contact : lesemeraudes81@free.fr
06 13 56 03 05

Le bureau



Tescou en marche

Le 18 mars 2005, des amis ont lors d'une assemblée générale constituante créée cette association. Ils ont choisi le mode de déplacement le plus lent et le plus naturel : la marche découvrant qu'il est plus agréable et entraînant de marcher à plusieurs que seul, d'autant qu'on peut alors discourir et rêver de sujets agréables. Ce qui met dans de bonnes dispositions pour se mettre à table, Pour la plupart, nous ne craignons pas de marcher, au risque de nous noyer, sous la pluie.

Nos adhérents viennent de tout le canton de Salvagnac, et même d'au-delà...

Notre club adhère au Comité départemental de Randonnée pédestre du Tarn (CORP), ce qui nous donne accès à une assurance très complète, à des formations pour nos accompagnateurs de randonnées (lecture de cartes sur le terrain, sécurité en déplacements et législation, secourisme, etc...), et à une presse spécialisée. Nous proposons plusieurs types d'activités, en fonction

des goûts, des souhaits et des capacités de nos adhérents (de jeunes adultes à 3^e âge):

- › le mardi matin, randonnée 14 à 16 km et jusqu'à 20 km+, à 4,5 km/h en moyenne.
- › le samedi matin, randonnées 8 à 10 km, à 4 km/h en moyenne

Ces parcours se situent dans un rayon de 25 à 30 km autour de Salvagnac

Une fois par mois le samedi nous organiserons des sorties découvertes d'une journée avec un pique-nique.

Une fois par an, nous organisons au début juin une escapade de 4 jours (hébergement en gîte) vers une région choisie pour son attrait touristique et les possibilités de randonnées un peu sportives.

Nous établissons chaque trimestre un calendrier de nos sorties que nous adressons à nos adhérents.

Les départs se font place de la mairie le plus souvent à 8 heures 1/2 et les destinations de randonnée sont rejointes en covoiturage.

Lumen&Co..

Lumen&Co.. est un collectif de citoyens et d'artistes qui désirent développer des espaces d'échange, de création et de diffusion autour de leurs pratiques artistiques.

2018, un bon cru (pas qu'en foot) : 7 projections réalisées durant l'année, des documentaires, du long métrage, des courts métrages, des dessins animés ou film de patrimoine, des formations (au montage numérique et aux scénographies interactives), des ateliers jeune public (les ateliers vacances, NAP) et quelques prestations (interventions lors du *Festival du Morse* + création-réalisation pour le festival *La parole est à la jeunesse*) et le démarrage d'une création collective : Le VéloCiné.

Une nouvelle année qui démarre !

Meilleurs vœux à tous !

Au programme de ce premier trimestre, une création collective en cours, la continuité des ateliers vacances avec des marionnettes filmées façon Muppet Show, et la Fête du court métrage qui annoncera le printemps!

Le Vélo Ciné, l'humain est un vecteur décisionnel d'énergie...

Une création collective où l'équipe de *Lumen&Co* propose de fabriquer un projet artistique, cinématographique à énergie variable. Un court métrage multi scénario, avec un ou plusieurs vélos activateurs d'énergie, l'énergie électrique, l'énergie des personnages, du courage, de la sagesse, de la joie, du risque, de l'amour...

La roue de la vie cinématographique sera reliée directement au générateur vélo.

Au travers de la force motrice du, des cyclistes, le film verra son déroulé changer, bifurquer ! Les options dramatiques du scénario seront pilotées par l'énergie pure de celui, de celle, qui fera tourner la machine vélo...

Projection de films

Gardez l'œil ouvert, une programmation de films documentaires se construit...

La fête du court métrage

Mercredi 13 mars | 14h00 | CinéMonclar | Entrée libre

À Monclar de Quercy, en partenariat avec le centre de loisirs Les Galopins et CinéMonclar.

Séance jeune public dès 14h00 à partir de 7ans, puis à 15h30, après la sieste, séance très jeune public à partir de 3 ans. Goûter offert en fin de séance (16h).

Samedi 16 mars | Espace Caraven Cachin

A Salvagnac, une programmation de courts métrages sur toute la journée

15h30 Séance tout jeune public. À partir de 3 ans

16h00 Goûter offert

17h00 Séance jeune public. À partir de 7 ans.

19h30 repas partagé (auberge espagnole)

21h00 un florilège de courts métrages pour se régaler. A partir de 14 ans.

Les Ateliers-Vacances

(2^e semaine des vacances)

Découvrir de façon ludique des techniques et pratiques artistiques avec des intervenants professionnels

MARIONNETTES ET FORMES ANIMÉES

Construction de marionnettes façon Muppet Show –

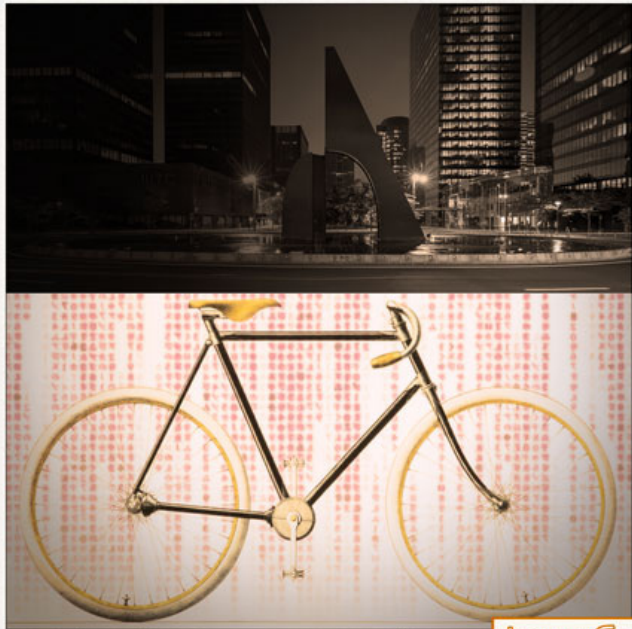
2^e semaine des vacances de février (du 04 au 06 mars), avec Polychimères,

Lundi-mardi : 10h-16h30

Mercredi : 10h-12h30

Possibilité de pique-nique sur place. Prix 35 €.

Puis, par petits groupes d'enfants volontaires, réalisation de portraits et d'interview filmées. Le 06 et 07 mars.



Dans le cadre de sa création collective, vous propose d'adhérer au

Comité de soutien du VéloCiné

L'humain, vecteur décisionnel d'énergies ...

LUMEN&CO

Le Galetas

Après une belle soirée délocalisée Grand Rue en partenariat avec l'association La Bobine le 15 décembre, l'équipe de Places en Fête le Galetas reprend sa programmation mensuelle à l'espace culturel :

Le samedi 26 janvier de la chanson française et internationale aux influences Swing & Pop, délicatement servie par la chaleur de l'ukulélé hawaïen, le son d'une batterie des années 20 et le swing d'une contrebasse avec **Jane for Tea...** ! C'est une écriture, des jeux de mots, des sens uniques, des doubles sens, des mots qui voyagent, des mots qui touchent, des émotions, tout cela au cœur d'un univers musical à la fois jazzy, vintage, pop, glamour et déjanté !



Le samedi 16 février Épure Trio

Épure est un trio jazz (piano, contrebasse, batterie) dont le répertoire est inspiré par une idée simple: partir à la recherche de l'essentiel. Exprimer beaucoup avec peu de mots, et orienter le travail d'écriture et d'arrangement autour de cet objectif : exprimer l'essentiel de ce que l'on ressent, l'intime de soi, l'essentiel de ce qui nous constitue, de ce qui nous a construit, musicalement, artistiquement, émotionnellement, philosophiquement etc...



Le samedi 30 mars tout juste arrivé en France, **Danilo Moraes** chanteur compositeur guitariste du bal « Forro Picadinho » viendra nous apporter la chaleur et l'énergie de la musique de son pays le Brésil dont il est un représentant bardé de prix et de références...



Le samedi 13 avril, insolite rencontre de la poésie et de la chanson populaire, **Cathon Cataix**, duo pétillant et éclairé promène ses 5 années d'existence avec une fraîcheur gourmande, les voiles gonflées de tant de plaisir partagé. A suivre et à voir passionnément.



Et le samedi 18 mai c'est **ClanD**, une chorale de 8 voix féminines pour vous déplier les oreilles, sur un répertoire qui va du coq à l'âne, du nord au Sud, du temps aux temps, de A à Z, de la poule à l'œuf et de l'œuf à la coque. A la fois doux et puissant. Un délice.



L'association propose de commencer la soirée à 19h30 avec un repas maison préparé par ses bénévoles (pour la modique somme de 7€50, 5€ pour les moins de 10 ans).

Le spectacle débute à 21h (au tarif de 7€50 gratuit pour les moins de 10ans)

La buvette est ouverte avant le spectacle pour patienter et après pour échanger avec les artistes.

www.le-galetas-salvagnac.com

Agenda des manifestations

FÉVRIER

samedi 2

Projection "Zones humides - un présent retrouvé"
précédé de stand livres dédicaces
goûter... film suivi d'un débat
17h - Salle Caraven Cachin



samedi 9

Loto de LAPE Canta Grelh
21h - Salle Omnisports

dimanche 10

Brunch lecture
10h30 à la bibliothèque

samedi 16

Concert « Epure Trio »
21h au Galetas / Espace culturel
Organisé par Le Galetas / Places en Fête
Réservations au 06 79 68 12 15

samedi 9 et 23

Concours de tarot
21h - Salle Caraven Cachin

dimanches 3, 10, 17, 24

Concours de belote
21h - salle Caraven Cachin

MARS

du lundi 4 au jeudi 7

Stage marionnettes
pour les 7/15ans
organisé par Lumen &Co

samedi 9 et 23

Concours de tarot
21h - Salle Caraven Cachin

dimanche 10

Loto de l'auto cross
14h30 - salle omnisports

dimanche 10

Brunch lecture
10h30 à la bibliothèque

samedi 16

La Fête du court-métrage
15h30 - salle Caraven Cachin
organisé par Lumen &Co

dimanche 17

Loto du Foot
20h30 - salle Omnisports

samedi 30

Concert « Danilo Moraes » du Brésil
21h au Galetas / Espace culturel
Organisé par Le Galetas / Places en Fête
Réservations au 06 79 68 12 15

dimanches 3, 10, 17, 24, 31

Concours de belote
21h - salle Caraven Cachin

AVRIL

samedi 13

Concert « Cathon Cataix »
21h au Galetas / Espace culturel
Organisé par Le Galetas / Places en Fête
Réservations au 06 79 68 12 15

samedi 13

Loto de la maison de retraite
20h30 - salle omnisports

dimanche 14

Brunch lecture
10h30 à la bibliothèque

dimanches 7, 14, 21, 28

Concours de belote
21h - salle Caraven Cachin

DEPARTEMENT DU TARN



**COMMUNE
DE SALVAGNAC**
81630 SALVAGNAC

Tél. 05.63.33.50.18

Fax. 05.63.33.57.73

Courriel: mairie.salvagnac@wanadoo.fr

**Pour vous prévenir rapidement en cas de besoin,
Pour vous informer d'événements sur la commune,
N'hésitez pas à laisser vos coordonnées !**

Nom.....Prénom.....

Tél fixe __ / __ / __ / __ / __ /

Tél portable __ / __ / __ / __ / __ /

Adresse e-mail.....

Commune.....

ÉTAT-CIVIL

ILS ONT VU LE JOUR

- › Léo CASTIELLO
le 11 octobre 2018 à Montauban
- › Maëva CABROL
le 5 novembre 2018 à Lavaur
- › Léna SAKIROFF SPIEGEL
le 9 novembre 2018 à Lavaur

ILS NOUS ONT QUITTÉS

- › Georges ZANCHETTA
le 23 septembre 2018
- › Yvette VIGNAUX veuve MEREL
le 5 octobre 2018
- › Joseph FORT
le 13 octobre 2018
- › Carmen PARROTIN veuve MOGA
le 4 décembre 2018

NOUVEAUX ARRIVANTS

- › Mme Suzanne PIERSON
et ses enfants Edouard et Pierre
- › M et Mme Claude et Laetitia GEISLER
et leurs enfants



PERMANENCES DU SECRETARIAT DE LA MAIRIE

Tél : 05 63 33 50 18 / Fax : 05 63 33 57 73
E-mail : mairie.salvagnac@wanadoo.fr
www.salvagnac.fr

**CHANGEMENT
À COMPTER
DU 1^{er} FEVRIER 2019**

Horaires	Matin	Après midi
Lundi	Fermé au public	14h30 – 17h30
Mardi	9h00 – 12h30	Fermé au public
Mercredi	9h00 – 12h30	Fermé au public
Jeudi	9h00 – 12h30	14h30 – 17h30
Vendredi	9h00 – 12h30	Fermé au public
Samedi	9h00 – 12h30 Uniquement le 1 ^{er} samedi du mois Permanence du CCAS le 1 ^{er} samedi du mois	

Pour l'ouverture du 1^{er} samedi du mois : Présence d'un élu.
Liste nominative consultable sur le site internet.

LES PERMANENCES DES ADJOINTS

1^{er} samedi du mois : Présence d'un élu.
Liste nominative consultable sur le site internet.

OBJETS TROUVÉS

Nous avons recueilli en mairie des objets trouvés récemment. Si vous souhaitez les récupérer, merci de vous présenter au secrétariat en nous décrivant l'objet, nous vous le remettons contre signature. Faute de quoi, au bout d'un an et un jour, l'objet sera considéré comme n'appartenant à personne.

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION

Permanences du Service Urbanisme

Mercredi de 9h30 à 12h30
2 allées Jean Jaurès, Salvagnac

Bureau à Castelnaud

Le foirail 81140 CASTELNAU DE MONTMIRAL
du lundi au vendredi : 8h30 - 12h30 / 14h00 - 17h30
Tél : 05 63 81 48 15 · severine.gaillard@ted.fr

- › s'adresser à eux pour tous renseignements/réclamations sur les ordures ménagères et le tri sélectif
- › s'adresser à eux (service SPANC) pour l'assainissement autonome, installation nouvelle ou mise aux normes

HORAIRES DE LA POSTE

05 63 33 51 61

Horaires	Matin	Après midi
Lundi	Fermé	14h00 - 16h30
Mardi	Fermé	14h00 - 16h30
Mercredi	Fermé	14h00 - 16h30
Jeudi	Fermé	14h00 - 16h30
Vendredi	Fermé	14h00 - 16h30
Samedi	9h00 - 10h15	Fermé

Levée du courrier

› En semaine à 12h00 › Le samedi à 10h30
Une boîte aux lettres est à votre disposition Place de la Mairie, au début des Allées Jean Jaurès.

HORAIRES CRÉDIT AGRICOLE

Horaires : mercredi 09:30 - 12:00

Tél : 05 63 34 08 21

Place de la Mairie, 81630 Salvagnac

HORAIRES DE LA BIBLIOTHEQUE

Tél : 05 63 40 59 02

Mercredi.....10h00 - 12h00 et 14h30 - 16h30

Vendredi.....16h30 - 18h30

Samedi et dimanche.....10h00 - 12h00

Vacances scolaires : mercredi et dimanche matin

MARCHÉS

Mercredi matin.....marché traditionnel

Fripierie tous les 15 jours

Vendredi matin.....Boucher

Mercièrre 1 fois par mois vendredi

OFFICE DU TOURISME

Ouvert du 2 juillet au 31 août

mardi au samedi de 10h à 12h et 15h à 18h

dimanche : 10h-12h30 : avec pot d'accueil des touristes et de leurs hôtes autour de produits du terroir

info@gaillac-bastides.com - 0 805 400 828

CORRESPONDANTS DE LA DÉPÊCHE

Isabelle Portal : isabelle.portal@ladepeche.fr (secrétaire)

Eric Berger : eric.berger@ladepeche.fr (rédacteur en chef)

CORRESPONDANT DU TARN LIBRE

Yves Raymond – 06 83 56 08 85 – fynn.raymond@orange.fr

AIDES À DOMICILE

Responsable ASAD Mme Trenti

Salle Caraven Cachin le lundi de 8h à 10h, le mercredi de 9h à 11h et de 14h à 15h le vendredi de 14h à 16h

Tél : 05 63 57 32 58 ou 06 37 48 26 67

asad.salvagnac@orange.fr

M.S.A. DU TARN

Madame TEILLIER ou Madame LAGARDE, Assistantes sociales de la Mutualité Sociale Agricole, vous recevront uniquement sur rendez-vous.

Téléphoner à la MSA : 05 63 48 41 30

CABINET MÉDICAL

Le Dr SIRUGUE et le Dr PICARD consultent sur rendez-vous :

Lundi, mardi et vendredi : 9h00 - 12h00 et 15h00 - 19h00

Mercredi et jeudi : 9h00 - 12h00 et 16h30 - 19h00

Samedi : 9h00 - 12h00

(Secrétariat ouvert le matin au 05 63 33 52 50).

Vous pouvez joindre un médecin de garde de 20h à 8h ainsi que les weekends et les jours fériés au numéro 3966.

CABINET DENTAIRE

Tél : 05 63 55 48 18

3 avenue Caraven Cachin, Salvagnac

Le cabinet du Docteur Nicolas CORMENIER, Chirurgien-dentiste, consulte du mardi au vendredi et le samedi matin

LE CABINET INFIRMIER

16 Grand Rue - 81630 SALVAGNAC

Tel: 05 63 40 55 33 - infirmieres.salva@wanadoo.fr

Lundi au jeudi: 8h15-13h15 - Vendredi: 8h15-12h15

CENTRE DE SECOURS DE SALVAGNAC

Tél : 05 63 40 57 23

CABINET DE KINÉSITHÉRAPIE

Martiel Vella et Damien Trézéguet

Avenue Caraven Cachin, 81630 Salvagnac

Tél : 05 63 40 50 21

RESTOS DU CŒUR

Ouverture le samedi de 10h à 12

PHARMACIE

Christel CAMBON 05 63 33 50 07

Horaires : Lundi à Vendredi : 9h-12h30 et 13h30-19h

Samedi : 9h-13h

Pharmacie de Garde : 3237

RECENSEMENT MILITAIRE (obligatoire)

Des jeunes ayant 16 ans (ou leurs parents) doivent venir en Mairie pour la délivrance de l'Attestation de Recensement (nécessaire à l'inscription pour certains examens...)

PERMANENCE SOCIALE DE GAILLAC

Maison du Conseil Général

Permanence sociale sur rendez vous au 05 63 81 21 81

Lieu et horaires des permanences.

Gaillac – lundi, mercredi et vendredi - 10, 12 rue Gaubil

Lisle sur Tarn - mardi, jeudi - 7 rue Chambre de l'Edit

GENDARMERIE NATIONALE

Planning des brigades.

Communauté de brigades de Rabastens

La brigade de Rabastens, siège de la COB, est ouverte

du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 19h ;

le dimanche et les jours fériés de 9h à 12h et de 15h à 18h.

Tel : 05 63 33 68 15.

cob.rabastens@gendarmerie.interieur.gouv.fr

La brigade de Lisle sur Tarn est ouverte

Mercredi de 14 h à 19 h, le samedi de 8 h à 12 h

et le dimanche de 9 h à 12 h.

Tel. 05 63 33 68 30.

La brigade de Salvagnac est ouverte

le mercredi, de 8h à 12h - Tel. 05 63 33 68 35

CHAMBRE DE COMMERCE

Si vous êtes intéressés par la visite d'un conseiller d'entreprises, vous pouvez contacter le secrétariat du service « commerce » au 05 63 49 48 47 pour organiser un rendez-vous individuel.

PAROISSE SAINT VINCENT DE PAUL

Père Sébastien Diancoff

05 63 41 83 62 - paroisse.st-sulpice@wanadoo.fr

LIGNE 921 ALBI → MONTAUBAN

Horaires valables à partir du 09/12/18

■ ALBI > MONTAUBAN

Jours de circulation	Lundi	Lundi à Vendredi					Samedi	Dim. et jours fériés		
Albi Gare Routière						17:00				17:00
Albi Ville Gare SNCF	5:45	6:25	7:45	10:45	15:15	17:10	19:20	7:45	15:15	17:10 19:20
Marssac sur Tarn Centre	5:55	6:35	7:55	10:55	15:25	17:20	19:30	7:55	15:25	17:20 19:30
Gaillac Gare Routière	6:10	6:50	8:10	11:10	15:40	17:35	19:45	8:10	15:40	17:35 19:45
Salvagnac-Sourigous	6:25	7:05	8:25	11:25	15:55	17:50	20:00	8:25	15:55	17:50 20:00
Beauvais sur Tescou D999/D37	6:35	7:15	8:35	11:35	16:05	18:00	20:10	8:35	16:05	18:00 20:10
St-Nauphary Mairie	6:45	7:25	8:45	11:45	16:15	18:10	20:20	8:45	16:15	18:10 20:20
Montauban La Fobie		7:40						8:45	16:15	18:10 20:20
Montauban Gare SNCF	7:05	7:55	9:05	12:04	16:35	18:30	20:35	9:05	16:35	18:30 20:35

■ MONTAUBAN > ALBI

Jours de circulation	Lundi	Lundi à Vendredi					Vend.	Samedi	Dim. et jours fériés	
Montauban La Fobie						17:35*		17:35*		17:35*
Montauban Gare SNCF	7:30	6:10	9:20	13:05	15:05	18:05	21:05	9:20	13:05	18:05 21:05
St-Nauphary Mairie	7:45	6:25	9:35	13:20	15:20	18:20	21:20	9:35	13:20	18:20 21:20
Beauvais sur Tescou D999/D37	7:55	6:35	9:45	13:30	15:30	18:30	21:30	9:45	13:30	18:30 21:30
Salvagnac-Sourigous	8:05	6:45	9:55	13:40	15:40	18:40	21:40	9:55	13:40	18:40 21:40
Gaillac Gare Routière	8:20	7:00	10:10	13:55	15:55	18:55	21:55	10:10	13:55	18:55 21:55
Marssac sur Tarn Centre	8:35	7:15	10:25	14:10	16:10	19:10	22:10	10:25	14:10	19:10 22:10
Albi Ville Gare SNCF	8:45	7:25	10:35	14:20	16:20	19:20	22:20	10:35	14:20	19:20 22:20
Albi Gare-Routière	8:55	7:35		14:30			0:30		14:30	

* Dessert l'arrêt Montauban La Fobie uniquement le lundi, mardi, jeudi et vendredi en période scolaire.

INFO TAXI

SARL TAXIS D'OC - Service de taxi à Salvagnac

Tél : 06 47 25 43 23

SARL Gaillacoise AAAT - Service de taxi-ambulance

Tél : 05 63 33 28 43

SERVICE TAD (TRANSPORT À LA DEMANDE)

Le transport des usagers s'effectue le mercredi vers le marché de Salvagnac, le vendredi vers le marché de Gaillac et le samedi vers le marché de Rabastens, avec prise des usagers à leur domicile, en téléphonant préalablement au 0 805 60 81 00.

Tarifs : 2€ l'aller, 3€ l'aller/retour.

Carnets : 15€ / 10 voyages simples - 25€ / 10 voyages A/R

SIAEP RABASTENS

Tél : 05.63.33.71.68

ENEDIS

Ouverture compteur (demenagement) Tél : 05.67.80.90.93
DEPANNAGE : 09.72.67.50.81

ECOLE SALVAGNAC

Tél : 05.63.33.51.69

MICRO-CRÈCHE « ENFANT PHARE »

34 GRAND'RUE –MONTAGAILLARD

Tél : 05.63.81.54.81 - enfantphare81@orange.fr



présente

PROJECTIONS DE COURTS MÉTRAGES
PARTOUT EN FRANCE

LA FÊTE

DU COURT

MÉTRAGE



...ENTREE LIBRE...

Merc 13 mars 2019

Monclar de Quercy
au CinéMonclar

14h: Programme JEUNE PUBLIC, à partir de 7 ans
15h30: Programme JEUNE PUBLIC à partir de 3 ans
16h30: **Goûter offert !**

SAM 16 mars 2019

Salvagnac
A l'Espace Caraven Cachin

15h30: Programme JEUNE PUBLIC à partir de 3 ans
16h30: **Goûter offert !**
17h: Programme JEUNE PUBLIC à partir de 7 ans
19h30: **Repas partagé ! Apportez vos délices...**
21h: Programme ADOS / ADULTES

SOUTENUE PAR



WWW.LAFETEDUCOURT.COM